



RAPPORT FINANCIER

AU 30 JUIN 2012



SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER

- I. Comptes semestriels au 30 juin 2012**
- II. Rapport semestriel d'activité comptes semestriels au 30 juin 2012**
- III. Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2012**
- IV. Rapport semestriel d'activité comptes semestriels consolidés au 30 juin 2012**
- V. Rapports des Commissaires aux Comptes au 30 juin 2012**



COMPTES SEMESTRIELS

AU 30 juin 2012

Réseau ferré de France

Comptes semestriels

au

30 juin 2012

SOMMAIRE

BILAN	2
COMPTE DE RESULTAT	4
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	5
ANNEXE	
1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	6
2 - CHANGEMENTS DE METHODE	6
3 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS	6
4 - COMPARABILITE DES COMPTES	6
5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	6
6 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN, AU COMPTE DE RESULTAT ET AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
6.1 COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN	7
6.1.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	7
6.1.2 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	9
6.1.3 VALEUR ACTUELLE DE L'ACTIF A LA DATE DE CLOTURE	9
6.1.4 TABLEAU DES DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS EN COURS.....	10
6.1.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	10
6.1.6 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES EN COURS.....	10
6.1.7 CREANCES	11
6.1.8 DEPRECIATION DES CREANCES	11
6.1.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ASSIMILEES, DISPONIBILITES.....	12
6.1.10 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	12
6.1.11 TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	12
6.1.12 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	13
6.1.13 TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15
6.1.14 DETTES FINANCIERES	16
6.1.15 AUTRES DETTES	17
6.2 COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT	18
6.2.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	18
6.2.2 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	18
6.2.3 COUT DE LA GESTION MANDATEE.....	18
6.2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	19
6.2.5 IMPOT SUR LES SOCIETES	19
7- ENGAGEMENTS HORS BILAN	20
7.1 ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	20
7.2 AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS	21

BILAN

ACTIF	Références annexes 6.	30/06/2012			31/12/2011
		Montants bruts	Amortissements et dépréciations	Net	Net
En Millions d'euros					
Immobilisations incorporelles	1.1 / 1.2	222,8	71,1	151,6	157,7
Immobilisations corporelles	1.1 / 1.2	49 520,2	12 693,0	36 827,2	37 390,9
Immobilisations corporelles en cours	1.1 / 1.4	9 083,4	71,1	9 012,3	7 331,3
Immobilisations corporelles en cours mises à disposition du concessionnaire	1.1	188,7		188,7	186,1
Immobilisations financières	1.5	64,7		64,7	25,7
ACTIF IMMOBILISE		59 079,9	12 835,2	46 244,6	45 091,7
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	1.6	127,9		127,9	83,3
Créances clients et comptes rattachés	1.8	650,3	33,8	616,5	722,1
Autres créances	1.7 / 1.8	1 942,8	25,5	1 917,3	1 817,8
Valeurs mobilières de placement, disponibilités	1.9	5 984,7		5 984,7	4 411,7
Charges constatées d'avance	1.10	384,2		384,2	126,3
ACTIF CIRCULANT		9 089,9	59,3	9 030,6	7 161,2
Charges à répartir		600,3	430,0	170,3	164,0
Primes de remboursement des obligations		12,6	10,2	2,4	2,8
Écart de conversion actif		259,8		259,8	225,0
TOTAL GÉNÉRAL		69 042,6	13 334,8	55 707,8	52 644,7

BILAN

PASSIF	Références annexes 6.	30/06/2012	31/12/2011
En Millions d'euros			
Dotation en capital	1.11	9 764,6	9 764,6
Report à nouveau	1.11	(13 900,9)	(14 151,4)
Résultat de l'exercice	1.11	(20,1)	250,5
Subvention d'investissement	1.12	16 978,7	16 425,9
CAPITAUX PROPRES		12 822,3	12 289,6
PROVISIONS	1.13	749,6	723,8
Dettes financières	1.14	36 333,2	33 669,0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		115,6	227,5
Fournisseurs et comptes rattachés		1 964,0	1 972,2
Dettes fiscales et sociales		204,3	227,2
Autres dettes	1.15	2 629,4	2 792,3
Produits constatés d'avance		889,4	743,3
DETTES		42 135,8	39 631,3
Écart de conversion passif			
TOTAL GÉNÉRAL		55 707,8	52 644,7

COMPTE DE RESULTAT

En Millions d'euros	Références annexes	30/06/2012	30/06/2011
	6.		
Ventes de fournitures	2.1	22,7	23,0
Production vendues de services	2.1	2 757,7	2 451,6
Montant net du chiffre d'affaires		2 780,4	2 474,6
Production immobilisée		6,5	9,4
Subventions d'exploitation	2.2	187,5	416,6
Reprises de subventions d'investissement	1.12	224,7	172,5
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements) transfert de charges		29,5	13,9
Autres produits		2,6	1,4
Produits d'exploitation		3 231,2	3 088,3
Coût de la gestion mandatée	2.3	1 605,0	1 560,9
Etudes		25,6	20,9
Travaux		32,5	32,3
Autres achats et charges externes		206,8	181,4
Impôts, taxes et versements assimilés		36,5	33,8
Salaires et traitements		42,1	36,8
Charges sociales		18,7	16,0
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations	1.2	586,1	492,8
Dotations aux provisions sur actifs circulants	1.8	7,7	4,0
Dotations aux provisions	1.13	11,0	24,2
Charges d'exploitation		2 571,9	2 403,1
RESULTAT D'EXPLOITATION		659,3	685,2
Autres intérêts et produits assimilés		275,1	233,9
Différences positives de change		1,9	0,3
Produits sur valeurs mobilières de placement (cessions et intérêts)		10,2	12,0
Produits financiers		287,1	246,2
Intérêts et charges assimilées sur la dette		665,5	581,9
Autres charges financières		267,6	239,3
Dotations aux provisions	1.13	34,2	62,8
Différences négatives de change		1,4	1,9
Amortissement des charges à répartir		10,4	10,9
Charges financières		979,1	896,8
RESULTAT FINANCIER		(692,0)	(650,6)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		(32,7)	34,6
Sur opérations en capital		10,1	12,2
Sur opérations de gestion		6,1	
Reprises sur provision et dépréciations, transfert de charges			(0,4)
Produits exceptionnels		16,3	11,8
Sur opérations en capital		3,2	3,1
Sur opérations de gestion			
Dotations aux amortissements, aux provisions, aux dépréciations	1.13	0,4	0,1
Charges exceptionnelles		3,6	3,2
RESULTAT EXCEPTIONNEL		12,6	8,6
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		0,0	0,0
Impôts sur les bénéfices		0,1	0,0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(20,1)	43,2

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En Millions d'euros	30/06/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net de l'exercice	(20,1)	250,5
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	351,1	609,3
Coût de la dette	692,9	1 259,9
Capacité d'autofinancement	1 023,9	2 119,7
Variation du besoin en fonds de roulement	(50,8)	(57,4)
Flux net de trésorerie lié à l'activité	973,1	2 062,3
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(1 758,4)	(3 616,5)
Cessions d'immobilisations	16,5	116,4
Variation dépôts de garantie	(1,9)	(0,0)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 743,8)	(3 500,0)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Emissions d'emprunts	5 050,7	7 589,1
Remboursements d'emprunts	(2 452,5)	(6 053,9)
Subventions d'investissements	730,4	1 413,0
Variation collatéraux	(192,9)	(7,0)
Autres dépôts et cautionnements reçus	0,3	0,6
Intérêts financiers décaissés nets	(811,5)	(1 191,8)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 324,4	1 750,0
Variation nette de la trésorerie	1 553,7	312,2
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	4 401,7	4 089,5
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	5 955,4	4 401,7
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	1 553,7	312,2

ANNEXE

Les comptes au 30 juin 2012 ont été arrêtés lors du conseil d'administration qui s'est tenu le 30 août 2012.

1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 30 juin 2012 sont présentés sous forme résumée. Les principes et méthodes comptables ainsi que les modalités de calcul appliqués sont identiques à ceux utilisés dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours du 1^{er} semestre 2012.

3- EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Signature du contrat de partenariat public-privé CNM

RFF a signé le 28 juin 2012 un contrat de partenariat public-privé (PPP) avec la société Oc'Via, constituée autour du groupe Bouygues, pour effectuer la conception, la construction et la maintenance du contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier. Le décret approuvant ce contrat a été publié le 18 juillet 2012.

Ce projet porte sur 80 km de lignes nouvelles, dont 60 km de lignes à grande vitesse entre Manduel (à l'est de Nîmes) et Lattes (à l'ouest de Montpellier), et 20 km de raccordements vers le réseau classique (10 km de liaisons sur la rive droite du Rhône et 10 km de raccordements vers Jonquières, Lattes et Manduel). La ligne de ce contournement sera utilisée à la fois par le fret et les voyageurs.

La construction de la ligne est prévue sur une durée de 4 ans avec un achèvement prévu pour 2017. Oc'Via sera aussi chargé de l'entretien de la ligne nouvelle sur une durée de 25 ans.

Il s'agit d'un projet présentant une enveloppe totale de 2,28 milliards d'euros d'investissement, dont 1,5 milliards au titre du contrat de partenariat.

Le projet global sera financé à hauteur de 50% par l'Etat et l'Union Européenne, 30% par les collectivités locales, à savoir le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le conseil général du Gard, la Communauté d'agglomération de Montpellier et la Communauté d'agglomération de Nîmes, et 20% par RFF.

La première traduction comptable de ce contrat interviendra dans les comptes au 31/12/2012.

4- COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun évènement de nature à influencer sur la présentation ou la comparabilité des comptes n'est intervenu au cours du 1^{er} semestre 2012.

5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Renouvellement du crédit syndiqué

RFF a signé le 20/07/2012 un nouveau crédit syndiqué d'un montant de 1,25 milliard d'euros. Cette opération de syndication réunissant treize établissements financiers permet de renouveler ainsi pour les cinq prochaines années le crédit syndiqué actuel arrivant à échéance en fin d'année 2012.

6- COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT ET AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

6.1 COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

6.1.1. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

NATURE En Millions d'euros	Valeur brute au 31/12/2011	Augmentations	Virements de postes à postes	Reclassement en charges	Diminutions	Valeur brute au 30/06/2012
Immobilisations incorporelles						
Logiciels	81,7	1,2	2,6	(0,1)		85,4
Logiciels en cours de développement	5,9	0,0	(2,6)	0,0		3,2
Droits propriété intellectuelle	25,0	0,0				25,0
Actif incorporel SEA	109,1	0,0				109,1
TOTAL DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	221,6	1,2	0,0	(0,1)	0,0	222,8
Terrains	4 936,9	0,0	0,0		(3,0)	4 934,0
Aménagement des terrains	1 170,0	0,0	(0,0)	(0,1)		1 169,9
Agencements locaux	27,9	0,5	(0,3)	(0,0)	0,0	28,1
Terrassements de lignes	5 435,3	0,0	0,0			5 435,3
Bâtiments	937,4	0,9	0,1	(0,1)	(0,3)	938,0
Agencement des constructions	87,5	0,0	0,0			87,5
Voies	18 249,8	14,2	0,0			18 264,0
Passages à niveau	537,1	4,6	0,0			541,7
Ouvrages d'art	9 754,9	0,0	0,0			9 754,9
Électrification	3 246,6	0,0	0,0	0,0		3 246,6
Signalisation	4 093,8	0,0	0,0	0,0		4 093,8
Télécommunications	989,1	0,0	0,0	0,0	(0,0)	989,1
Matériel informatique	24,5	0,2	0,0	(1,9)	(0,2)	22,5
Panneaux publicitaires	3,8	0,0				3,8
Matériel et outillages	3,1	0,0				3,2
Matériel de transport	1,1	0,3				1,5
Matériel de bureau	1,1	0,0	(0,0)		0,0	1,1
Mobilier	5,3	0,0	0,0			5,3
TOTAL DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 505,2	20,7	(0,3)	(2,0)	(3,4)	49 520,2
Immobilisations en cours	7 379,6	1 681,9	0,2	0,0	(0,2)	9 061,5
Immobilisations en cours mises à disposition du concessionnaire	186,1	2,6	0,0	0,0		188,7
Avances s/ immobilisations en cours	22,7	0,7	0,1	0,0	(1,6)	21,9
TOTAL DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	7 588,5	1 685,2	0,3	0,0	(1,8)	9 272,1

Dépenses d'investissement :

Le montant total des dépenses d'investissement corporelles pour 1^{er} semestre 2012 s'élève à 1 705,9 M€.

Ce montant comprend :

- 1 685,2 M€ de dépenses d'investissement en-cours qui se décomposent en :
 - ❖ 1 682,4 M€ de dépenses sur projets d'investissement infrastructure
 - dont 1 134,5 M€ de production réalisée par les mandataires au nom et pour le Compte de Réseau ferré de France
 - dont 381,5 M€ de production directe.
 - dont 166,4 M€ de production au titre du PPP (GSMR 40,8 M€ et BPL 125,6 M€).
 - ❖ 1,6 M€ de dépenses de fonctionnement
 - ❖ 0,7 M€ d'augmentation des avances au titre des réserves foncières
 - ❖ 0,2 M€ de dépenses DCF
 - ❖ 0,3 M€ de dépenses mandataires patrimoine
- 20,7 M€ d'autres dépenses d'investissement en service
 - dont 18,8 M€ d'intervention maintenance individualisée et suivie (IMIS) au titre de 2011
 - et 1,9 M€ d'autres dépenses de fonctionnement et dépenses réalisées par la DCF au nom et pour le compte de Réseau ferré de France

Au titre du PPP SEA, 2,6 M€ d'immobilisations en cours ont été réalisées et classées pour mise à disposition du concessionnaire conformément au contrat de concession. Ces immobilisations en cours sont composées de dépenses d'études et de dépenses relatives à des acquisitions foncières.

Mises en service de l'exercice :

RFF n'a pas réalisé de mise en service d'immobilisations au 1^{er} semestre 2012. Le projet GEREMI, comprenant notamment le module de mise en service comptable des projets mandatés à la SNCF, a été mis en production au cours du second trimestre 2012. A l'aide ce module et via un processus d'échanges avec la SNCF, RFF a entrepris les travaux de régularisation des mises en service des projets achevés techniquement. Cette régularisation devrait être achevée, ou en voie de finalisation, au 31/12/2012.

Pour mémoire, l'impact de ce retard de mise en service avait été pris en compte lors de l'arrêté au 31/12/2011. La dotation aux amortissements et la reprise de subvention du 1^{er} semestre 2012 tiennent également compte de cet impact (cf § 6.1.2 et § 6.1.12 –4)).

6.1.2. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE En Millions d'euros	Amortissements cumulés au 31/12/2011	Dotations	Virements de postes à postes	Diminutions	Amortissements cumulés au 30/06/2012
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	63,9	7,2			71,1
TOTAL DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	63,9	7,2	0,0	0,0	71,1
Terrassements de lignes	1 145,7	56,8			1 202,5
Aménagement des terrains	125,7	19,8			145,5
Bâtiments	154,1	14,7		(0,1)	168,7
Agencements locaux	17,1	1,3			18,4
Agencement des constructions	69,3	2,5			71,8
Voies	4 402,1	263,9			4 666,0
Passages à niveau	479,8	3,2			483,0
Ouvrages d'art	1 657,7	74,0			1 731,7
Électrification	1 180,3	54,9			1 235,2
Signalisation	2 079,3	69,6			2 148,9
Télécommunications	777,6	17,0	0,0	(0,0)	794,6
Matériel informatique	17,0	0,9	0,0	(0,2)	17,8
Panneaux publicitaires	3,6	0,1			3,7
Matériel et outillage	0,3	0,0			0,3
Matériel de transport	0,3	0,1			0,4
Matériel de bureau	0,6	0,1		0,0	0,6
Mobilier	3,6	0,2			3,8
TOTAL DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 114,3	578,9	0,0	(0,2)	12 693,0
ENSEMBLE	12 178,2	586,1	0,0	(0,2)	12 764,1

La dotation aux amortissements de 578,9 M€ intègre au 30/06/2012 l'impact de la correction des comptes faite au 31/12/2011 pour compenser les retards de mise en service comptable. L'amortissement complémentaire comptabilisé à ce titre s'élève à 68,9 M€ au 30/06/2012.

6.1.3. VALEUR ACTUELLE DE L'ACTIF A LA DATE DE CLÔTURE

UGT Infrastructure

RFF n'a pas relevé d'indice montrant que les actifs de cette UGT aient pu perdre de la valeur.

Taux d'actualisation retenu : compris dans une fourchette de 5,0% - 5,5%.

Sensibilité à la variation du taux d'actualisation : une variation de taux de +/- 0,1% entraîne une variation de

-/+ 1,4 Md € de la valeur actualisée des flux

Valeur nette comptable de référence au 30/06/2012 : 30,0 Mds €.

UGT Patrimoine

RFF n'a pas relevé d'indice montrant que les actifs de cette UGT aient pu perdre de la valeur.

6.1.4. TABLEAU DES DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS EN COURS

En Millions d'euros	Montants des dépenses cumulées au 30/06/2012	Montant des dépréciations au 31/12/2011	Dotations	Reprises	Montant des dépréciations au 30/06/2012
Projets dormants	38,2	26,8			26,8
Voies de port Immobilisations en cours	43,9	43,9			43,9
Autres	0,3	0,3	0,1		0,4
TOTAL	82,4	71,1	0,1	0,0	71,1

6.1.5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En Millions d'euros	30/06/2012	31/12/2011
- Subvention investissement à appeler non courant	58,4	21,3
- Dépôts de garantie	5,8	3,8
- Titres de Participation	0,5	0,5
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	64,7	25,7

Subvention d'investissement à appeler au titre du projet BPL

Comptabilisation complémentaire au premier semestre 2012 d'une immobilisation financière de 37,1 M€ en complément de l'immobilisation financière de 21,3 M€ au 31/12/2011. Elle représente, pour un montant total de 58,4 M€, la subvention à recevoir par RFF de l'Etat lui permettant de rembourser sa dette vis-à-vis d'Eiffage. Cette subvention sera reçue à compter de 2017.

Parallèlement RFF a constaté une dette financière du même montant qu'elle devra rembourser également à compter de 2017 (cf § 6.1.13).

Le montant de 58,4 M€ est représentatif de l'avancement du projet au 30/06/2012.

6.1.6. AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES EN COURS

En Millions d'euros	30/06/2012	31/12/2011
- Avances PPP BPL	52,1	20,0
- Avances SNCF convention fourniture	48,1	48,1
- Autres avances	27,7	15,2
	127,9	83,3

L'augmentation du poste depuis le 31/12/2011 est liée à l'augmentation des sommes versées d'avance à ERE par rapport à l'avancement pour le projet PPP BPL : 52 M€ au 30/06/2012 contre 20 M€ au 31/12/2011.

6.1.7. CREANCES

AUTRES CREANCES	30/06/2012	31/12/2011
En Millions d'euros		
- Demande de remboursement du crédit de TVA	188,7	119,9
- TVA à régulariser sur factures non parvenues	194,5	200,5
- TVA déductible	83,2	110,2
- TVA sur avoirs à établir	1,1	0,3
- Créances sur autres impôts et taxes	12,1	1,7
- Créances sur cessions d'immobilisations	24,2	45,3
- État subvention à appeler	13,2	11,4
- Autres subventions à encaisser	376,4	355,5
- Subventions à appeler (1)	716,4	612,6
- Produits à recevoir sur instruments de dette	218,9	251,5
- Créance sur le personnel	0,0	0,0
- Fournisseurs avoirs à recevoir et avances	19,7	21,3
- Autres débiteurs divers	94,3	111,5
<i>Dont : RSI</i>	44,1	35,7
<i>Dont : LTF</i>	9,5	2,9
<i>Autres</i>	40,7	73,0
TOTAL	1 942,8	1 841,9

(1) dont en exploitation au 30/06/2012 : 113,4 M€ (130,8 M€ au 31/12/2011)

6.1.8. DEPRECIATION DES CREANCES

PROVISIONS / CREANCES DOUTEUSES	Montants au 31/12/2011	Dotations 2012	Reprises 2012		Montants au 30/06/2012
			Consommées	Non utilisées	
En Millions d'euros					
- Provisions pour créances clients	30,4	5,5	0,2	1,9	33,8
- Provisions pour autres créances	24,1	2,2	0,0	0,7	25,5
TOTAL	54,5	7,7	0,2	2,6	59,3

Les dépréciations pour autres créances concernent principalement les créances de subventions et les créances relatives à l'activité de cession.

6.1.9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ASSIMILEES, DISPONIBILITES

En Millions d'euros	30/06/2012	31/12/2011
Valeurs mobilières de placement	5 984,5	4 411,5
- TCN	4 803,0	3 521,4
- O.P.C.V.M.	1 181,0	888,9
- ICNE TCN postcomptés EUR	0,5	1,2
Banques	0,2	0,2
- Banques (comptes en euros)	0,2	0,2
- Banques (comptes en devises)	0,0	0,0
TOTAL	5 984,7	4 411,7

Les OPCVM sont constituées en totalité de FCP monétaires ayant un profil de risque faible.

6.1.10. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

En Millions d'euros	30/06/2012	31/12/2011
- Intérêts sur papier commercial en devises et en euros	4,9	4,3
- Intérêts sur billets de trésorerie	0,3	0,0
- Soutles sur contrat d'échange de taux	369,7	115,7
- Report et déports	0,0	1,3
- Autres dont loyers et charges	9,3	4,9
TOTAL	384,2	126,3

6.1.11 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En Millions d'euros	Dotations en capital	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions (1)	Subventions virées au résultat	Total
Capitaux propres au 31/12/2011	9 764,6	(14 151,4)	250,5	16 425,9		12 289,6
Report à nouveau débiteur		250,5	(250,5)			0,0
Résultat de l'exercice			(20,1)			(20,1)
Subventions d'investissement nettes sur immobilisations en service				0,0	(165,5)	(165,5)
Subventions d'investissement sur immobilisations en cours				777,5		777,5
Subvention de renouvellement et de mise aux normes nette sur immobilisations en service				(0,0)	(59,2)	(59,2)
Subvention de renouvellement et de mise aux normes nette sur immobilisations en cours				0,0		0,0
30/06/2012	9 764,6	(13 900,9)	(20,1)	17 203,4	(224,7)	12 822,3

(1) voir détail § 6.1.11

6.1.12. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

1) Subventions sur immobilisations mises en service

En Millions d'euros	Montant net au 31/12/2011	Mises en service de subventions sur l'exercice	Virement de poste à poste	Quote part de subvention virée au résultat	Montant net au 30/06/2012
- Terrains et agencement	678,3			(15,7)	662,6
- Terrassements de lignes	1 477,3			(16,1)	1 461,2
- Bâtiments	287,0			(4,6)	282,4
- Agencement des constructions	6,9			(0,8)	6,1
- Ouvrages d'art	2 605,9			(21,4)	2 584,4
- Voies	3 905,9			(60,5)	3 845,4
- Passages à niveau	18,9			(1,2)	17,7
- Electrification	700,6			(13,2)	687,3
- Signalisation	654,6			(24,4)	630,2
- Télécommunications	104,5			(7,4)	97,1
- Immobilisations incorporelles	0,4			(0,2)	0,2
TOTAL	10 440,4	0,0	0,0	(165,5)	10 274,7

2) Subventions sur immobilisations en cours

Le cumul des subventions méritées, relatives aux immobilisations en cours, est basé sur l'avancement des travaux. Ce montant est enregistré dans le poste "subventions d'investissement sur immobilisations en cours " et présenté dans les capitaux propres.

En Millions d'euros	30/06/2012
Total des subventions d'investissement appelées depuis le 1er janvier 1997	15 609,1
Total des subventions d'investissement mises en service depuis le 1er janvier 1997	(11 621,4)
Subventions d'investissement appelées d'avance	(1 752,3)
Subventions d'investissement à appeler	589,0
Subventions d'investissement sur immobilisations en-cours :	2 824,4

En Millions d'euros	Montant au 31/12/2011	Augmentation	Cumul au 30/06/2012
Reprise subventions d'investissement en cours voies de port	(37,3)		(37,3)
Reprise subventions d'investissement en service voies de port	(1,6)		(1,6)
Reprise subventions d'investissement en cours voies de port :	(38,9)		(38,9)

3) Subvention de renouvellement et mise aux normes :

SUBVENTION DE RENOUVELLEMENT BRUTE

Année En Millions d'euros	Subvention de l'année	Montant comptabilisé en 2004	Montant comptabilisé en 2005	Montant comptabilisé en 2006	Montant comptabilisé en 2007	Montant comptabilisé en 2008	Montant comptabilisé total
2004	900,0	675,0	225,0				900,0
2005	900,0		675,0	225,0			900,0
2006	970,0			970,0			970,0
2007	985,2				985,2		985,2
2008	805,2					805,2	805,2
TOTAL	4 560,4	675,0	900,0	1 195,0	985,2	805,2	4 560,4

MISE EN SERVICE DE LA SUBVENTION DE RENOUVELLEMENT

Année de mise en service En Millions d'euros	Date de mise en service	Durée de reprise	Montant en service	Cumul reprise	Net en capitaux propres
2004	01/07/2004	38	675,0	(142,1)	532,9
2005	25/03/2005	42	573,9	(99,4)	474,5
2006	09/05/2006	42	878,4	(128,6)	749,8
2007	21/03/2007	35	734,2	(110,8)	623,4
2008	17/04/2008	33	68,8	(9,0)	59,8
2009	17/01/2009	42	844,4	(95,0)	749,4
2010	22/01/2010	38	435,5	(56,0)	379,5
2011	01/01/2011	51	20,5	(0,9)	19,6
TOTAL			4 230,7	(641,9)	3 588,9

La quote-part virée au résultat au 30 juin 2012 s'élève à 59,2 M€.

SUBVENTION DE RENOUVELLEMENT NETTE

En Millions d'euros	Montant brut	Cumul reprises	Net en capitaux propres
Subvention sur immobilisations mise en service	4 230,7	(641,9)	3 588,9
Subvention sur immobilisations en cours	329,6		329,6
TOTAL	4 560,4	(641,9)	3 918,5

4) Synthèse des subventions d'investissement au 30/06/2012

En Millions d'euros	Subventions en cours	Subventions mises en service brutes	Cumul reprises au 31/12/2011	Subventions virées au résultat	Net en capitaux propres
Subventions sur immobilisations en cours	2 824,4		(37,3)		2 787,1
Subventions de renouvellement sur immobilisations en cours	329,6				329,6
Subventions d'investissement mises en services		12 017,8	(1 579,1)	(165,5)	10 273,1
Subventions de renouvellement sur immobilisations mise en service		4 230,7	(582,7)	(59,2)	3 588,9
TOTAL	3 154,0	16 248,5	(2 199,1)	(224,7)	16 978,7

Le montant de reprise de subvention du 1er semestre 2012 intègre l'impact de la correction apportée sur les comptes au 31/12/2011 pour compenser le retard des mises en service comptable. Le montant repris en résultat à ce titre au 30/06/2012 s'élève à 29,8 M€.

6.1.13 TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature En Millions d'euros	Montants au 31/12/2011	Dotations	Reprises		Montants au 30/06/2012
			Consommées	Non utilisées	
Provisions pour risques et charges :	487,4	11,3	7,1	12,6	479,0
Litiges	297,5	6,7	1,3	1,7	301,2
Charges fiscales & sociales	49,2	4,6		5,0	48,7
Dépollution et risques environnementaux	140,7		5,8	5,8	129,1
Provisions pour engagements de retraite	9,7			0,0	9,7
Provisions liées aux risques financiers :	226,7	34,2			260,9
TOTAL	723,8	45,5	7,1	12,6	749,6

Les provisions pour risques et charges concernent :

- des risques environnementaux,
- des litiges touchant d'une part les activités liées à l'infrastructure et d'autre part les activités liées à la gestion du patrimoine,
- des risques fiscaux faisant actuellement l'objet d'une procédure contentieuse.

Malgré les mises à jour de provisions réalisées au 1^{er} semestre 2012, il convient de rappeler qu'il subsiste une incertitude quant à l'évaluation du montant de deux catégories de provisions en particulier :

- Litiges concernant les inondations en Arles de décembre 2003 : la procédure d'expertise contentieuse se poursuit. RFF a comptabilisé une provision pour charges sur la base du montant des préjudices connus à la date d'arrêt des comptes et pour la quote-part qu'elle estime devoir supporter.

- Dépollution et risques environnementaux : les provisions comptabilisées à la date d'arrêtés sont calculées sur la base de la connaissance à cette date des actifs à traiter ; ces provisions restent à actualiser au fur et à mesure de la poursuite par RFF de ses travaux pour identifier les programmes à mettre en œuvre et chiffrer les coûts de dépollution correspondants.

6. 1.14. DETTES FINANCIERES

Le recours au marché obligataire permet à RFF de couvrir globalement son besoin de financement à long terme.

Les ressources ainsi levées au cours du 1^{er} semestre 2012 ont représenté un montant total de 3,4 Md€, soit 20 opérations sur les marchés obligataires libellées en devise euro, couronne norvégienne, livre Sterling et yen.

Pour gérer sa trésorerie, RFF a recours à des instruments de financement à court terme sur les marchés monétaires domestiques et internationaux tels que les Billets de trésorerie et le "Commercial Paper".

DETTES FINANCIERES	30/06/2012	31/12/2011	Variation
	N	N - 1	N-(N-1)
En Millions d'euros			
Dette SNCF :	1 729,8	1 864,3	(134,5)
Capital restant dû :	1 653,6	1 830,1	(176,5)
- Dette transférée (cours historique)	1 472,9	1 649,4	(176,5)
- Impact de change sur dette en CHF			
- Prêts RIF	6,6	6,6	0,0
- Renouvellement BEI	174,2	174,2	
Intérêts courus	76,2	34,2	42,0
Dette propre :	34 545,0	31 783,4	2 761,6
Capital restant dû :	33 856,5	31 160,0	2 696,5
- Court terme	1 831,7	2 005,8	(174,1)
- Long terme			
au cours couvert	31 371,9	28 543,9	2 828,0
part de l'inflation	259,8	225,0	34,8
- Prêts RIF	54,6	54,6	
- Zéro coupon	338,5	330,7	7,8
Intérêts courus :	656,2	611,4	44,8
Découvert bancaires :	28,9	8,9	20,0
Dépôts et cautionnements reçus	3,5	3,2	0,3
Total Dettes (A)	36 274,8	33 647,7	2 627,1
Dettes PPP BPL	58,4	21,3	37,1
Total Dettes au bilan (C)	36 333,2	33 669,0	2 664,2
Trésorerie - VMP (B)	5 984,7	4 411,7	1 573,0
Dont ICNE	0,5	1,2	(0,7)
Dettes financières nettes (A) - (B)	30 290,1	29 236,0	1 054,1
Dettes financières nettes hors ICNE	29 557,7	28 590,5	967,2

La ligne d'emprunt « PPP BPL » concerne le PPP Bretagne Pays de Loire. Elle représente la dette de RFF vis à vis d'Eiffage qui pré-finance une partie du projet (34%). RFF devra rembourser cette dette à compter de 2017. Les 58,4 M€ sont représentatifs de l'avancement du projet au 30/06/2012.

Il est à noter que le remboursement de cette dette de RFF sera financée par l'Etat à compter de 2017 selon le même échéancier de paiement.

DETTES FINANCIERES A LONG TERME (ELEMENTS DE SYNTHESE)

La répartition de la dette financière à long terme après couverture est la suivante :

Devises	Encours taux fixe		Encours Indexé Inflation		Encours taux variable		Encours TOTAL	
	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012
EUR	23 667,3	24 385,1	1 863,0	1 897,8	5 454,0	7 395,5	30 984,3	33 678,4
<i>RFF</i>	22 220,9	23 010,6	1 863,0	1 897,8	5 070,3	7 116,4	29 154,2	32 024,8
<i>SNCF</i>	1 446,5	1 374,5			383,7	279,1	1 830,1	1 653,6
CHF	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0
Total :	23 667,3	24 385,1	1 863,0	1 897,8	5 454,0	7 395,5	30 984,3	33 678,4
En % :	76,38%	72,41%	6,01%	5,64%	17,60%	21,96%	100,00%	100,00%
Encours total de la dette au :							30 984,3	33 678,4
Montants des ICNE dette propre :							611,3	656,2
Montants des ICNE dette transférée :							34,2	76,2
MONTANT TOTAL :							31 629,8	34 410,7

6. 1.15. AUTRES DETTES

En Millions d'€uros	30/06/2012	31/12/2011
Autres dettes d'exploitation :	2 210,6	2 143,4
- Subventions appelées d'avance (1)	1 851,5	1 995,3
- Autres dettes	359,1	148,1
Autres dettes sur instruments financiers :	418,7	648,9
- Charges à payer sur instruments de dette	176,7	211,2
- Cross Currency SWAP	0,1	2,9
- Dépôt de garantie collatéral	242,0	434,9
	2 629,4	2 792,3

(1) dont 99,2 M€ en exploitation en 2012 contre 113,9 M€ en 2011

6.2 COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT**6.2.1. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

En Millions d'euros	30/06/2012	30/06/2011
Ventes de vieilles matières	22,7	23,0
Production vendues de services	2 757,7	2 451,6
- Redevances d'utilisation des infrastructures	2 540,3	2 233,2
- Transport Électricité	91,7	89,5
- Prestations complémentaires d'électricité	47,9	45,3
- Prestations complémentaires	14,4	22,7
- Produits relatifs aux installations terminales embranchées	7,2	6,5
- Produits de redevances d'occupation facturation directe	44,5	41,2
- Autres produits des activités annexes	11,6	13,3
TOTAL	2 780,4	2 474,6

6.2.2. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

En Millions d'euros	30/06/2012	30/06/2011
- Subvention d'exploitation Etat	165,7	393,7
- Autres subventions d'exploitation	21,8	22,9
	187,5	416,6

La diminution de la subvention exploitation Etat s'explique en partie par la requalification de la subvention perçue au titre des trains « corail » en redevance d'accès facturée au client Etat, conformément aux clauses de la convention relative à l'exploitation des trains d'équilibre du territoire (TET) qui rend l'Etat redevable de cette redevance.

6.2.3. COUT DE LA GESTION MANDATEE

En Millions d'euros	30/06/2012	30/06/2011
- Rémunération du GID pour la gestion du réseau	1 532,6	1 495,5
- Rémunération du GID pour la gestion des quais	25,8	23,3
- Rémunération des mandataires pour la gestion du patrimoine	46,6	42,2
TOTAL	1 605,0	1 560,9

RÉMUNÉRATION VERSEE AU GESTIONNAIRE D'INFRASTRUCTURE DELEGUE

La SNCF assure trois grandes missions pour le compte de RFF :

1. l'établissement du système d'organisation de l'ensemble des circulations ferroviaires sur le réseau, dit "graphique de circulation",
2. la gestion des systèmes de régulation et de sécurité et la gestion opérationnelle des circulations,
3. la surveillance, l'entretien régulier, les réparations, dépannages et autres mesures nécessaires au fonctionnement du réseau et de l'ensemble des installations techniques.

Le montant comptabilisé en charges au titre de la gestion du réseau au 30 juin 2012 est de 1 532,6 M€ après activation au 30/06/2012 de 18,8 M€ de dépenses 2011 relatives au contrat IMIS.

Les charges comptabilisées au 30 juin 2011 s'élevaient à 1 495,5 M€.

Ce montant se compose de :

- 1 087,7 M€ pour les missions d'entretien du réseau, montant se décomposant de :
 - 1 041,1 M€ pour le domaine maintenance y compris les OGE (hors protocole IDF)
 - 49,0 M€ d'interventions de maintenances individualisées et suivies (IMIS)
 - -18,8 M€ d'activation IMIS relative à des dépenses 2011
 - 14,5 M€ de dépenses complémentaires d'OGE protocole IDF
 - 1,3 M€ de charges diverses d'études
 - 0,6 M€ de reporting CGI
- 444,9 M€ pour la couverture des charges liées aux missions de gestion du trafic et des circulations sur le réseau ferré national.

6.2.4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2012 de 12,6 M€ comprend principalement le résultat de cession des actifs du patrimoine à hauteur de 6,9 M€ et un produit exceptionnel pour un total de 6,1 M€ relatif à la régularisation d'une charge à payer aux autorités portuaires.

6.2.5. IMPOT SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal au 30/06/2012 est déficitaire.

RFF bénéficie d'un déficit fiscal reportable de 10,4 Md€ au 30/06/2012.

7 - ENGAGEMENTS HORS BILAN**7.1 ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS**

I - MARCHÉ A TERME D'INSTRUMENTS FINANCIERS					
En Millions de devises	30/06/2012	MtM	31/12/2011	MtM	
Opérations de couvertures négociées de gré à gré :					
Échanges de taux en EUR :					
Micro-couverture					
< 1 an	2 235,3 EUR	27,7 EUR	1 910,0 EUR	2,3 EUR	
de 1 à 5 ans	1 950,0 EUR	128,1 EUR	1 914,0 EUR	182,2 EUR	
> 5 ans	3 255,6 EUR	-244,6 EUR	3 890,6 EUR	-345,2 EUR	
Macro-couverture					
< 1 an	0,0 EUR	0,0 EUR	0,0 EUR	0,0 EUR	
Opérations de trading :					
< 1 an	40,0 EUR	0,0 EUR	200,0 EUR	-0,5 EUR	
> 5 an	50,0 EUR	-0,8 EUR	50,0 EUR	-1,0 EUR	

II - LES OPERATIONS EN DEVISES					
En Millions de devises	30/06/2012	MtM	31/12/2011	MtM	
Opérations de couvertures négociées de gré à gré :					
Change à terme contre EUR :					
< 1 an	0,0 AUD	0,0 AUD	0,0 AUD	0,0 EUR	
	0,0 CHF	0,0 CHF	0,0 CHF	0,0 EUR	
	200,0 GBP	-1,7 GBP	325,0 GBP	9,3 EUR	
	0,0 JPY	0,0 JPY	0,0 JPY	0,0 EUR	
	1 336,0 USD	53,9 USD	2 191,0 USD	101,0 EUR	
de 1 à 5 ans	0,0 USD	0,0 USD	-	-	
> 5 ans					
Swaps de devises contre EUR :					
< 1 an	0,0 CHF	0,0 CHF	500,0 CHF	66,9 EUR	
	970,0 USD	56,1 USD	900,0 USD	20,5 EUR	
	0,0 GBP	0,0 GBP	43,0 GBP	-24,6 EUR	
	0,0 AUD	0,0 AUD	150,0 AUD	21,9 EUR	
de 1 à 5 ans	0,0 AUD	0,0 AUD	0,0 AUD	0,0 EUR	
	381,0 CHF	79,3 CHF	381,0 CHF	77,8 EUR	
	554,4 GBP	-55,0 GBP	504,4 GBP	-86,4 EUR	
	5 000,0 JPY	13,2 JPY	5 000,0 JPY	13,2 EUR	
	300,0 HKD	-0,8 HKD	300,0 HKD	-0,8 EUR	
	350,0 USD	17,1 USD	470,0 USD	3,1 EUR	
> 5 ans	276,6 CAD	25,2 CAD	276,6 CAD	83,5 EUR	
	1 945,0 CHF	505,0 CHF	1 945,0 CHF	488,6 EUR	
	3 215,1 GBP	-1 308,0 GBP	3 125,9 GBP	-1 273,0 EUR	
	0,0 HKD	0,0 HKD	0,0 HKD	0,0 EUR	
	45 000,0 JPY	130,4 JPY	39 000,0 JPY	131,9 EUR	
	500,0 NOK	1,7 NOK			
	0,0 USD	0,0 USD	100,0 USD	12,4 EUR	

III - AUTRES ENGAGEMENTS DE HORS BILAN FINANCIERS	30/06/2012	31/12/2011
En Millions de devises		
Engagements de financement reçus :		
Emprunt syndiqué multidevises	1 250,0 EUR	1 250,0 EUR
Emprunt Région Île de France	0,1 EUR	0,1 EUR

La ligne de crédit syndiqué mise en place le 11 décembre 2007 pour 1 250 M€ et d'une maturité de cinq ans n'a pas fait l'objet de tirages au 30 juin 2012.

Par ailleurs RFF dispose d'options de renouvellement ou de remboursement par anticipation de certaines lignes de dette dont la valeur est non significative. RFF est maître d'exercer ou non ces options.

RFF dispose également d'une option sur un emprunt pour lequel la décision d'exercer ou non l'option appartient à la contrepartie :

Option sur une ligne d'emprunt à échéance 2015 : si elle n'est pas exercée, prolongation en 2015 de la dette en Euro convertie en GBP à un taux de change défini de 0,652, sur 14 ans au taux fixe de 5,35 %; la valeur de cette option au 30 juin 2012 s'élève à (105,2) M€.

7.2 AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS

CAUTIONS BANCAIRES

Le montant des engagements reçus au titre des cautions bancaires est de 0,3 M€ au 30/06/2012.

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

- Engagements relatifs aux cessions d'actifs

RFF est amené à céder régulièrement des biens immobiliers inutiles au ferroviaire.

Le montant des promesses signées et non encore levées au 30 juin 2012 s'élève à 142 M€, contre 108,1 M€ au 31 décembre 2011, comprenant principalement une promesse concernant le site de Batignolles à Paris pour 103 M€.

- Engagements de dotation à la Fondation de Coopération Scientifique RAILENIUM

RFF en tant qu'administrateur fondateur a un engagement de dotation de 2,8 M€ sur 5 ans dans la fondation RAILENIUM dont 0,7 M€ en 2012.

ENGAGEMENTS AU TITRE DES PPP

1. GSMR

- Caution bancaire :

RFF bénéficie d'une garantie à première demande de la part d'un organisme bancaire en cas de manquement de SYNERAIL. Cette garantie est accordée progressivement en fonction de l'engagement des phases de déploiement du réseau. Au 30/06/2012, RFF bénéficie d'une garantie pour un montant de 39,5 M€.

- Autres engagements :

Au 30/06/2012, les redevances d'investissement restant à payer par RFF au titre du contrat s'élèvent à 568,1 M€ et les redevances d'exploitation maintenance à 510,2 M€. Parallèlement, les financements restant à percevoir s'élèvent à 535,8 M€ (valeur actualisée).

2. BPL

Le montant d'immobilisation en cours restant à comptabiliser s'élève à 2 101,6 M€ compte tenu du pourcentage d'avancement au 30/06/2012.

Le montant de subvention méritée restant à comptabiliser s'élève à 1 329,9 M€ compte tenu du pourcentage d'avancement au 30/06/2012.

3. SEA

RFF garant :

La garantie émise par RFF en faveur de la Caisse des dépôts-Direction des Fonds d'Epargne est de 757,2 M€, à effet juillet 2011. Cette garantie fait l'objet d'une rémunération depuis juillet 2011.

RFF contributeur public au financement :

Le montant restant à verser par RFF au titre de sa contribution au financement s'élève à 1 080,0 M€ au 30/06/2012.

RFF collecteur de fonds auprès des financeurs tiers :

Le montant de subventions restant à appeler auprès des financeurs tiers et à reverser au concessionnaire s'élève à 2 747,1 M€ au 30/06/2012.

Autres engagements : clauses de fin anticipée de contrat

Le contrat de concession comprend plusieurs clauses de fin anticipée du contrat qui conduisent RFF à verser des indemnités au concessionnaire et à se substituer à ce dernier dans l'exécution du contrat.

Clause de déchéance : le contrat prévoit que le concédant peut prononcer la déchéance du concessionnaire en cas de manquement de ce dernier. Dans ce cas, RFF devra verser une indemnité minimale au concédant correspondant à environ 85% des financements supportés par le concessionnaire.

Clause de résiliation pour force majeure ou imprévision : en cas de résiliation pour force majeure ou imprévision, RFF devra verser au concessionnaire une indemnité fixée dans les conditions et selon les principes dégagés par la jurisprudence du conseil d'Etat.

Dans ces hypothèses de fin anticipée, la convention de financement prévoit que l'Etat rembourse RFF du montant de l'indemnité due au concessionnaire, déduction faite de la valeur pour RFF des revenus futurs de l'infrastructure qu'il reprend en gestion.

Clause de résiliation pour motif d'intérêt général : ce mécanisme peut être mis en œuvre à partir de la 12^{ème} année après la mise en exploitation commerciale. Dans ce cas, RFF verse au concessionnaire une indemnité, dont une partie selon une périodicité semestrielle. La convention de financement prévoit la prise en charge de cette indemnité par l'entité publique à l'origine de la décision ayant provoqué la mise en œuvre de la clause.

Autres engagements liées à la période d'exploitation :

Clause dite « GPSO » (grands projets du sud ouest) : un an après la mise en exploitation des 3 lignes à grande vitesse, Bordeaux-Toulouse, Bordeaux-Hendaye, Poitiers-Limoges, le concessionnaire est tenu de reverser à RFF une partie des recettes du trafic générées l'année précédente sur la Ligne par la mise en exploitation de chacune des 3 lignes citées ci-dessus. Ce reversement correspond à environ 25% de la différence entre les recettes réelles générées et les recettes théoriques attendues.

Si la différence devient négative, le montant à verser à RFF par le concessionnaire est nul. RFF n'a rien à reverser au concessionnaire.

Clause de retour à bonne fortune : à compter de la 5^{ème} année de mise en exploitation, le concessionnaire est tenu de reverser à RFF une « redevance de bonne fortune ». Cette redevance correspond à un reversement des recettes du trafic qui varie en fonction de l'écart constaté entre les recettes réalisées et les recettes attendues. Si la différence devient négative, le montant à verser à RFF par le concessionnaire est nul. RFF n'a rien à reverser au concessionnaire. RFF reverse chaque année le montant de cette redevance à l'Etat et aux collectivités territoriales signataires de la convention de financement au prorata de leur participation au projet.



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

COMPTES SEMESTRIELS

AU 30 JUIN 2012



Comptes semestriels au 30 juin 2012

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Le premier semestre 2012 se caractérise par un **résultat net après impôt de -20,1 M€ comprenant un résultat exceptionnel de +12,6 M€.**

Le résultat courant avant impôts ressort à **-32,7 M€** au 30 juin 2012 contre +34,6 M€ au 30 juin 2011.

Le résultat financier ressort à **-692 M€** au 30 juin 2012 contre -650,6 M€ au 30 juin 2011.

Les dépenses relatives aux projets d'infrastructure ferroviaire s'élèvent à **1 682,4 M€** pour le 1^{er} semestre 2012 contre 1 435,5 M€ au 1^{er} semestre 2011 et 3 588,8 M€ pour l'année 2011.

Les capitaux propres, y compris les subventions d'investissement, s'élèvent à **12,8 milliards d'euros** au 30 juin 2012.

I - ACTIVITE AU COURS DE L'ANNEE ECOULEE ET COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

1. Résultat

Le résultat net de l'exercice.

Le déficit constaté sur le 1^{er} semestre 2012 est de - 20,1 M€, compte tenu d'un résultat exceptionnel de + 12,6 M€, contre un bénéfice de + 43,2 M€ au 30 juin 2011 et un résultat exceptionnel de + 8,6 M€.

Compte de résultat	1^{er} SEMESTRE 2012	1^{ER} SEMESTRE 2011	Variation
En millions d'euros			
Excédent brut d'exploitation (EBE)	1 009,9	1 019,9	(10,0)
Résultat d'exploitation	659,3	685,2	(25,9)
Résultat financier	(692,0)	(650,6)	(41,4)
Résultat exceptionnel	12,6	8,6	4,0
Impôt sur les bénéfices	(0,1)	0,0	(0,1)
Résultat net	(20,1)	43,2	(63,3)

Le résultat d'exploitation d'un montant de +659,3 M€ au 30 juin 2012 est en recul par rapport au montant du 1^{er} semestre 2011.

Le tableau ci-après détaille les principales variations du résultat d'exploitation.

Le résultat financier d'un montant de -692 M€ au 30 juin 2012 se dégrade de 41,4 M€ par rapport à la même période en 2011.

Le résultat exceptionnel du 1^{er} semestre 2012 comprend à la fois le résultat de cession des actifs du patrimoine ainsi que le produit d'une régularisation de charges à payer sur éléments exceptionnels antérieurs.

Evolution des charges et produits d'exploitation

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011	Variation
- Redevances d'utilisation de l'infrastructure	2 602,6	2 301,1	301,5
- Produits de location du domaine	44,5	41,2	3,3
- Subvention exploitation – Etat	165,7	393,7	(228,0)
- Autres produits d'exploitation	135,8	133,7	2,1
- Production immobilisée	6,5	9,4	(2,9)
- Coût de la gestion mandatée	(1 605,0)	(1 560,9)	(44,1)
- Frais Etudes et travaux nets de subventions	(12,1)	(0,5)	(11,6)
- Autres achats externes	(115,9)	(89,6)	(26,3)
- Autres charges d'exploitation	(212,3)	(208,2)	(4,1)
Variation de l'E.B.E	1 009,9	1 019,9	(10,0)
- Dotations aux amortissements des actifs	(586,1)	(484,6)	(101,5)
- Dotation aux provisions pour dépréciation des projets en cours (nettes de reprises)	0,0	(4,8)	4,8
- Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation (nettes de reprises)	8,7	(20,7)	29,4
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants (nettes de reprises)	(4,9)	(0,1)	(4,7)
- Reprises de subventions totales	224,7	172,4	52,3
- Autres	7,0	3,2	3,8
Variation du résultat d'exploitation	659,3	685,2	(25,9)

1.1- Evolution des produits d'exploitation

1.1.1- Redevances d'infrastructure

Les redevances d'infrastructure atteignent 2 602,6 M€ dont :

- 2 540,3 M€ au titre des prestations minimales
- 47,9 M€ au titre de la redevance complémentaire d'électricité
- 14,4 M€ au titre des prestations complémentaires.

Elles enregistrent une hausse de 301,4 M€, soit +13% par rapport au premier semestre 2011, qui reste concentrée sur les prestations minimales.

A noter que le montant des redevances d'infrastructure ci-dessus (2 602,6 M€) ne comprend pas le montant des redevances refacturées aux entreprises ferroviaires au titre du transport et de la distribution de l'énergie de traction (RCTE) ainsi que la fourniture du courant de traction (RFE) à hauteur de 91,7 M€ (89,5 M€ au 30 juin 2011)

Evolution des prestations minimales et décomposition par type de redevances :

Les prestations minimales s'élèvent au 1er semestre 2012 à 2 540,3 M€, en augmentation de 307,1 M€, soit +13,8% par rapport à la même période de l'année précédente.

en Millions d'€	1^{er} semestre 2012	1^{er} semestre 2011	variation (%)
Redevance d'accès (RA)	946,4	738,0	28,2%
Redevance de réservation (RR)	895,6	834,1	7,4%
Redevance de circulation (RC)	698,3	661,2	5,6 %
Produits sur exercices antérieurs	0,0	0,0	
Total Prestations minimales	2 540,3	2 233,2	13,8%

Cette augmentation s'explique principalement par :

- le montant de la redevance d'accès facturée à partir de l'horaire de service 2012 par RFF à l'Etat, devenu autorité organisatrice de transports pour les trains d'équilibre du territoire (+190 M€) ;
- l'augmentation des redevances d'accès liée à l'application du taux d'inflation ferroviaire de 2,5% pour l'HDS 2012 (+18,4 M€) ainsi que l'augmentation des redevances de circulation (+36,4 M€) et de réservation (+58,3 M€) ;
- la facturation à partir de l'horaire de service 2012 des trains d'approvisionnement de chantiers et d'acheminements de matériels en dehors des zones de chantiers (+11,4 M€) ;
- la progression des recettes réalisées avec le nouveau client THELLO (+1 M€).

Evolution des prestations minimales et des circulations par activité :

Les redevances des prestations minimales sont perçues pour 97,3% au titre de l'activité Voyageurs qui représente comme au 30 juin de l'an dernier 84,4% des circulations et pour 2,6% au titre de l'activité fret qui représente 15,4% des circulations.

- Les redevances de l'activité Voyageurs se répartissent entre trains aptes à la grande vitesse pour 63,8% (32,9% des circulations), trains nationaux et régionaux de voyageurs pour 36,2% (67,1% des circulations).
- Les redevances de l'activité Fret sont désormais versées pour 27,7% par les entreprises alternatives qui représentent désormais 28,1% des circulations Fret (contre 23% au 30 juin 2011).

Le volume de trains.km circulés reste globalement stable (+0,2%) par rapport au premier semestre 2011. L'évolution des circulations par activité est reprise dans le tableau ci-dessous :

Evolution des circulations par activité

En millions de train-km	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011	Variation
<i>Trains aptes à la grande vitesse</i>	70,4	67,7	4,0%
<i>Corail et Corail intercités</i>	20,9	23,3	(10,3%)
<i>Trains Express Régionaux</i>	90,4	90,5	(0,1%)
<i>Transilien Ile de France</i>	32,0	32,3	(0,9%)
Activité Voyageurs	213,7	213,8	0,0%
<i>Entreprises Ferroviaires Alternatives (EFA)</i>	11,0	8,7	26,4%
Fret SNCF	28,1	29,3	(4,1%)
Activité Fret	39,1	38,0	2,9%
Divers	0,4	0,9	(55,6%)
Total	253,2	252,7	0,2%

L'évolution des circulations par activité met en évidence une stagnation de l'activité Voyageurs principalement due à la chute sur les Corail et Corail intercités (-10,3% des circulations par rapport au 1^{er} semestre 2011), malgré le conventionnement des Trains d'Equilibre du Territoire. L'activité fret est en hausse de 2,9%, portée par les Entreprises Ferroviaires Alternatives (EFA), et une baisse moins importante sur le fret SNCF.

1.1.2- Les produits de location du domaine

Les produits de location du 1^{er} semestre 2012, hors refacturation de charges, se montent à 43,4 M€ à comparer à 40,9 M€ au 1^{er} semestre 2011.

Ce montant de 43,4 M€ du premier semestre 2012 se décompose en :

- 25,0 M€ de produits locatifs fonciers et immobiliers (58 % du total) dont l'apport publicité représente 12,42 M€
- 12,0 M€ de produits locatifs télécom (28 % du total)
- 3,5 M€ de produits locatifs ferroviaires (8 % du total)
- 1,0 M€ de produits locatifs des autorisations diverses (2 % du total)
- 1,9 M€ de produits locatifs réseaux (4 % du total)

1.1.3- La subvention exploitation Etat

L'évolution de la subvention exploitation d'Etat se présente de la façon suivante compte tenu de l'évolution tarifaire intervenue en 2012 :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Trains nationaux classiques de voyageurs	0,0	122,1
Fret	165,7	271,6
Total	165,7	393,7

La diminution de la subvention exploitation Etat s'explique en partie par la requalification de la subvention perçue au titre des trains « corail » en redevance d'accès facturée à l'Etat, conformément aux clauses de la convention relative à l'exploitation des trains d'équilibre du territoire (TET) qui rend l'Etat redevable de cette redevance.

1.1.4- Les autres produits d'exploitation**a) Les embranchements particuliers**

Sur le 1^{er} semestre 2012, le montant comptabilisé au titre des produits des installations terminales embranchées est de 7,2 M€. Ce montant est comparable au montant de 6,5 M€ enregistré au 1^{er} semestre 2011.

b) Les ventes de fournitures

Ce produit correspond principalement aux ventes et récupérations de vieilles matières réalisées par la SNCF pour RFF dans le cadre d'opérations d'entretien ou de renouvellement.

Il s'élève à 22,7 M€ au 1^{er} semestre 2012 montant comparable à celui du 1^{er} semestre 2011.

1.1.5- La production immobilisée

La production immobilisée concerne les frais de fonctionnement et s'élève pour le 1^{er} semestre 2012 à 6,5 M€ contre 9,4 M€ au 1^{er} semestre 2011 soit une diminution de 2,9 M€ liée principalement à l'absence d'activation des coûts de développement de logiciels.

1.1.6- La quote-part de subvention virée au compte de résultat

Les subventions d'investissement sont virées au compte de résultat au rythme des amortissements pratiqués.

La reprise comptabilisée au 1^{er} semestre 2012 est de 224,7 M€. Elle inclut une quote-part relative aux subventions de renouvellement et de mise aux normes pour 59,2 M€.

1-2 Evolution des charges d'exploitation

1.2.1- Cout de la gestion mandatée

a) La gestion des infrastructures ferroviaires

Le gestionnaire d'infrastructure délégué est rémunéré dans le cadre d'une part, d'une convention de gestion pour l'entretien du réseau ferré national, et d'autre part d'une convention pour la gestion du trafic et des circulations sur le réseau ferré national, ces deux conventions fixant le montant des bases annuelles de la rémunération.

Pour le 1^{er} semestre 2012, la rémunération des prestations pour le fonctionnement et l'entretien du réseau s'élève à 1 087,7 M€ après activation sur le 1^{er} semestre 2012 de 18,8 M€ de dépenses 2011 relatives au contrat IMIS.

La rémunération se décompose comme suit :

- 1 041,1 M€ pour le domaine maintenance y compris les OGE (hors protocole IDF)
- 49,0 M€ au titre des interventions de maintenances individualisées et suivies (IMIS)
- -18,8 M€ d'activations IMIS relatives à des dépenses 2011
- 14,5 M€ de dépenses complémentaires d'OGE protocole IDF
- 1,3 M€ de charges diverses et d'études
- 0,6 M€ de reporting CGI 2011

Pour le 1^{er} semestre 2012 la rémunération de la gestion du trafic et des circulations s'élève à 444,9 M€.

Au global le montant de la rémunération comptabilisé au titre des prestations de fonctionnement et d'entretien du réseau, du trafic et des circulations est de 1 532,6 M€ contre 1 495,5 M€ au 30 juin 2011.

b) La gestion des quais

La nouvelle convention des services en gare (CSG) est en cours de signature. Elle se substitue à l'ancienne convention des quais (CGQ). Son coût s'élève à 25,8 M€ au 30 juin 2012 contre 23,3 M€ au 30 juin 2011, soit une augmentation de 2,5 M€ qui s'explique principalement par la réaffectation des dépenses de clôtures sur les quais anciennement comprises dans la convention d'entretien du réseau ferré national (+1,75 M€) et l'effet grand livre des gares de la LGV RR (+0,75 M€).

c) La gestion du patrimoine

Les missions de gestion du patrimoine sont réparties entre la SNCF d'une part, et d'autres prestataires dont NEXITY et YXIME à compter du 1^{er} janvier 2012 d'autre part.

Elles comprennent la gestion immobilière (location, charges, travaux), l'assistance aux cessions, la gestion de la fiscalité, ainsi que la gestion des procédures domaniales et d'urbanisme.

Deux conventions existent avec la SNCF dans le cadre de cette gestion du patrimoine,

- une convention de prestation de services pour les missions confiées à la SNCF. Le coût de cette convention s'élève à 27,6 M€ pour le 1^{er} semestre 2012 auxquels s'ajoutent 4,7 M€ de régularisation au titre de 2011. Cette rémunération comprend, la gestion de la fiscalité ainsi que les remboursements de sinistres. Elle reste stable par rapport au 1^{er} semestre 2011 (26,4 M€).
- une convention financière pour les remboursements des charges immobilières des biens de la SNCF occupés par des installations de l'infrastructure ou par des services SNCF exerçant des missions du GID. La charge comptabilisée au titre de cette convention s'élève pour 2011 à 8,4 M€, montant comparable au 1^{er} semestre 2011.

Au total, la charge relative au mandataire SNCF s'élève à 40,7 M€ au 1^{er} semestre 2012 contre 34,8 M€ au 1^{er} semestre 2011. Cette augmentation est principalement liée à la maîtrise du risque propriétaire.

Pour les autres prestataires le montant s'élève à 5,9 M€. Il s'agit principalement d'YXIME et NEXITY dont le coût de gestion comptabilisé au 1^{er} semestre 2012 s'élève à 5,4 M€ contre 6,7 M€ au 1^{er} semestre 2011.

Enfin, un effort de remise en état du patrimoine, comparable à la remise en état du réseau est nécessaire. L'essentiel de l'augmentation des autres charges de gestion (7,8 M€ au 30/06/2012 contre 5,4 M€ au 30/06/2011) concerne les gros travaux et démolitions réalisés dans les biens non occupés par des installations techniques de l'infrastructure.

1.2.2- Frais d'études et travaux nets de subventions

a) Les dépenses d'études

Dépenses d'études				
En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011	Ecart	Variations
Etudes sur projets d'investissement	21,6	16,4	5,3	31,7%
Etudes générales	3,9	4,5	(0,6)	(13,3)%
TOTAL	25,6	20,9	4,7	22,4%

Les dépenses d'études atteignent 25,6 M€, en augmentation de 22,4% par rapport au 30 juin 2011. Elles se répartissent entre études d'un projet d'investissement identifié (84%) et études générales et stratégiques (16%).

Etudes sur projets d'investissement

Les dépenses d'études sur projet atteignent 21,6 M€ et se répartissent entre projets de développement pour 66% et projets d'amélioration de la qualité du réseau et de renouvellement pour 24%. Les 11% restant concernent des projets d'investissements sur les autres activités.

L'exercice au 30 juin 2012 est marqué par une hausse des études sur projet d'investissements de 5,3 M€ par rapport au 30 juin 2011, soit 32%. Cette augmentation est principalement imputable aux études sur des opérations de renouvellement (+3,1 M€), notamment des études menées dans le cadre du déploiement de la Commande Centralisée du Réseau (CCR), ainsi que de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion du programme de renouvellement des ouvrages d'art.

L'essentiel des études concernent les grands projets nationaux avant travaux, à hauteur de 8,3M€.

Les principaux projets avant travaux concernés sont :

- LGV PACA pour 4,8 M€ ;
- Liaison Roissy-Picardie pour 1,1 M€ ;
- LGV Poitiers-Limoges pour 1,1 M€ ;
- Ligne nouvelle Paris-Normandie pour 0,6 M€ ;
- LGV Paris-Orléans Clermont Lyon pour 0,4 M€.

Etudes générales

Les dépenses d'études générales représentent 3,9 M€ dont 0,8 M€ portant sur l'axe « développer l'action commerciale », 0,7 M€ sur l'axe « développer le réseau » et 0,6 M€ sur l'axe « améliorer la performance du réseau ». La diminution de 0,6 M€ par rapport à 2011 s'explique par la politique de maîtrise des charges internes lancée par RFF dans le cadre du budget 2012.

b) Les dépenses de travaux et équipements ferroviaires

Ce poste comprend les dépenses sur les projets non encore entrés en phase activable ainsi que les dépenses liées aux sinistres et actes de malveillance pour un montant global de 32,5 M€ au 30 juin 2012.

- Les dépenses sur les projets non encore entrés en phase activable, représentant un montant de 8,3 M€ pour le 1^{er} semestre 2012 contre 2,5 M€ au 1^{er} semestre 2011.
- Les actes de malveillance, réalisés par des tiers identifiés ou non, ainsi que les conséquences des accidents et les dommages dus aux intempéries s'élèvent à 24,2 M€ pour le 1^{er} semestre 2012, ce montant inclut des régularisations sur exercices antérieurs à hauteur de -2,8 M€, contre 29,8 M€ au 1^{er} semestre 2011 dont +9,8 M€ de régularisation sur exercices antérieurs.

1.2.3- Les autres achats externes

Les " autres achats et charges externes " s'élèvent à 206,8 M€ au 30 juin 2012, contre 181,4 M€ au 30 juin 2011, soit 25,4 M€ d'augmentation. Ce poste inclut notamment :

- La fourniture de l'énergie électrique consommée dans les installations de RFF pour un montant de 90,8 M€ contre 91,8 M€ au 1^{er} semestre 2011.
- Les autres services extérieurs, rémunérations de prestataires, dépenses locatives, charges d'entretien et réparations, dépenses diverses de fonctionnement pour un montant de 115,9 M€ contre 89,6 M€ au 1^{er} semestre 2011.

1.2.4- Autres charges d'exploitation

a) Les charges de personnel

Les charges de personnel représentent au 1^{er} semestre 2012 un montant de 60,8 M€ contre 52,8 M€ au 1^{er} semestre 2011, soit une augmentation de 15,1 %.

L'effectif est en croissance. Il est de 1 462 agents présents au 30 juin 2012 contre 1 348 agents au 30 juin 2011 soit une augmentation de 8,5 % sur un an.

b) Les impôts et taxes

Ce poste comprend la fiscalité gérée pour compte et refacturée par la SNCF et les autres impôts et taxes directement gérés par RFF, pour un montant global de 36,5 M€ au 1^{er} semestre 2012 contre 33,8 M€ au 1^{er} semestre 2011.

1.2.5- Les dotations aux amortissements

Les dotations s'élèvent à 586,1 M€ contre 484,6 M€ pour le premier semestre 2011. La dotation 2012 comprend à hauteur de 68,9 M€ l'impact estimé au 31/12/2011 du retard des mises en service comptable. Parallèlement, les reprises de subventions comprennent à hauteur de 29,8 M€ l'impact de ce même rattrapage comptabilisé au 31/12/2011.

1.2.6- La dépréciation des projets en cours

L'établissement enregistre des provisions pour dépréciation sur des projets en phase avant projet ou post avant projet qui présentent un risque quant à leur aboutissement.

Au 30 juin 2012, la provision est restée inchangée soit un montant de 26,8 M€.

1.2.7- Les dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation

a) Dépollution

Le PCG et l'avis du CNC n°00-01 sur les passifs rendent obligatoires la constitution de provisions pour dépollution ou risques environnementaux lorsque l'entreprise se trouve soumise à une obligation. Sont notamment concernées les provisions pour désamiantage des actifs du patrimoine, l'élimination du PCB contenu dans les appareils du domaine ferroviaire, le retraitement des traverses créosotées.

RFF a mis en place des programmes de désamiantage, de mise aux normes et de décontamination de ses actifs et déchets. Ces programmes concernent des immeubles faisant partie de son patrimoine, les guérites de signalisation, les caisses à piles et les abris à accumulateurs, ainsi que l'élimination des traverses en bois.

Les montants comptabilisés en provision pour dépollution et risques environnementaux sont actualisés sur la base des connaissances de l'établissement lors de chaque clôture de comptes.

Le solde de la provision relative à l'élimination de l'amiante sur le parc immobilier reste inchangé à 26,1 M€ au 30 juin 2012, dans l'attente de la parution des arrêtés complétant le dispositif du 3 juin 2011.

Les travaux de mise aux normes des installations du site des Gobelins se poursuivent. La provision constituée à ce titre s'élève au 30 juin 2012 à 7,4 M€ après une reprise de 5,5 M€ correspondant au montant des travaux réalisés sur le 1^{er} semestre 2012.

Le solde de la provision relative au désamiantage des appareils, la décontamination ou l'élimination des appareils ou installations du domaine ferroviaire contenant du PCB s'élève à 2,3 M€ au 30 juin 2012 après une reprise de 0,3 M€ représentant les dépenses du semestre.

La provision concernant les risques liés à la pollution des sols de terrains cédés s'élève désormais à 17,5 M€ au 30 juin 2012 après une reprise de 5,8 M€ liée à la mise à jour des surfaces cadastrées retenues pour le calcul de la provision.

La provision liée au retraitement des traverses en bois créosotées est inchangée à 75,8 M€ au 30 juin 2012.

Malgré les mises à jour de provisions réalisées, il convient de rappeler qu'il subsiste encore une incertitude quant à l'évaluation du montant de ces provisions.

b) Autres risques

RFF a par ailleurs mis à jour les autres provisions existantes à la clôture précédente en fonction de l'évolution des risques sur les différents dossiers concernés.

1-3 Résultat financier

Le résultat financier s'établit à – 692 M€ au 30 juin 2012 contre –650,6 M€ au 30 juin 2011, représentant une dégradation de 41,4 M€.

En Millions d'euros	1^{er} semestre 2012	1^{er} semestre 2011	Variation
Dette court terme	3,0	3,4	(0,4)
Dette long terme <i>Dont variation provision indexation inflation</i>	(695,4) (35)	(658,1) (63,1)	(37,2) 28,3
Résultat de l'activité de financement	(692,4)	(654,7)	(37,6)
Autres résultats financiers	0,4	4,1	(3,7)
Résultat financier	(692,0)	(650,6)	(41,4)

Cette dégradation s'explique essentiellement par une augmentation en volume de la dette au 1^{er} semestre 2012 comparé à la même période de l'année précédente.

Le coût moyen de la dette de RFF ressort ainsi à 4,73 % au 1^{er} semestre 2012 contre 4,65 % au 1^{er} semestre 2011.

La structure de la dette totale au 30 juin 2012 s'établit comme suit : 82% à taux fixe, 12% à taux variable et 6% indexée à l'inflation.

1-4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend principalement le résultat des cessions d'actifs du patrimoine, ainsi qu'un produit exceptionnel de 6,1 M€ lié à la régularisation d'une charge à payer aux autorités portuaires.

La plus-value dégagée sur les cessions d'actifs s'élève à 6,9 M€ au 1er semestre 2012 à comparer à 9,1 M€ au 1^{er} semestre 2011.

1-5 Charges non déductibles fiscalement

Le montant des charges non déductibles fiscalement visées par l'article 39-4 du CGI se monte à 51 382 euros au 30 juin 2012.

2 - Bilan

2-1 Immobilisations

2.1.1- Production et acquisition d'immobilisations du réseau ferré

Le montant total des dépenses d'investissement corporelles s'élève au 30 juin 2012 à **1 705,9 M€** contre 1 480,5 M€ pour la même période en 2011, soit une hausse de 225,4 M€. Le montant du 1^{er} semestre 2012 comprend :

- ❖ **1 685,2 M€** de dépenses d'investissement en-cours qui se décomposent en :
 - 1 682,4 M€ de dépenses sur projets d'investissement infrastructure
 - La part réalisée par les mandataires au nom et pour le compte de RFF s'élève à 1 134,5 M€ au 30 juin 2012 contre 1 072,5 M€ au titre du 1^{er} semestre 2011, en augmentation de 5,78%
 - La production directe de RFF atteint 381,5 M€ au 30 juin 2012 (dont 217,1 M€ pour la LGV EST phase 2, 44,3 M€ pour le Tram Train Nantes-Chateaubriand, 18,8 M€ pour CNM et 12,8 M€ pour GSMR), contre 363 M€ pour la même période en 2011, représentant une augmentation de 5,1%
 - La production au titre des PPP GSMR et BPL s'élève à 166,4 M€ au 30 juin 2012, dont 40,8 M€ pour GSMR et 125,6 M€ pour BPL, contre respectivement 35,4 M€ et 0 M€ au 30 juin 2011
 - Les avances au titre des réserves foncières augmentent de 0,7 M€ pour atteindre 21,8 M€ au 30/06/2012.
 - Les dépenses de fonctionnement en-cours s'élèvent à 1,6 M€.
 - Les dépenses DCF s'élèvent à 0,2 M€
 - Les dépenses mandataires patrimoine s'élèvent à 0,3 M€.
- ❖ **20,7 M€** d'autres dépenses d'investissements dont 18,8 M€ d'acquisition au titre du contrat IMIS (intervention maintenance individualisée et suivie) signé avec la SNCF.

Le montant total des dépenses d'investissement incorporel s'élève au 30 juin 2012 à **1,2 M€**.

DETAIL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT INFRASTRUCTURE

	30/06/2012	30/06/2011	Variation
GRANDS PROJETS DÉVELOPPEMENT	495,9	345,8	150,2
Grands Projets Nationaux AVANT Travaux	16,6	11,2	
Grands Projets Nationaux EN Travaux	264,1	288,6	
Grands Projets en PPP (maîtrise d'ouvrage RFF)	89,6	45,9	
Grands Projets en PPP (maîtrise d'ouvrage partenaires)	125,6	0,0	
PROJETS REGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT	296,6	263,0	33,7
Projets Régionaux de Développement	296,6	263,0	
AMÉLIORATION QUALITÉ DU RÉSEAU	125,5	116,6	8,9
Sécurité	25,5	17,1	
Accès aux Trains	11,9	26,5	
Régularité	14,3	9,5	
Développement technologique (dont ERTMS,...)	6,2	3,1	
GSM-R	58,7	53,0	
Amélioration de la performance	5,2	5,6	
Environnement (Acoustique PNB, autres...)	3,8	1,9	
RENOUVELLEMENT	702,1	726,6	-24,5
Voies	493,6	534,4	
Signalisation et télécom (hors GSMR)	117,8	103,4	
Traction électrique	38,0	25,5	
Ouvrages d'Art et Ouvrages de Terre	43,4	54,6	
Autres programmes (GHV, EM, ..)	9,3	8,7	
INVESTISSEMENT ET ÉTUDES COMMERCIAUX	10,7	6,1	4,6
Investissement et Études Commerciaux	10,7	6,1	
PÉRIMÈTRE FONCIER / IMMOBILIER	15,9	8,5	7,4
Périmètre Foncier / Immobilier	15,9	8,5	
TRAVAUX POUR TIERS	19,7	8,9	10,8
Travaux pour Tiers	19,7	8,9	
Autres	16,1	-4,6	20,7
Divers	16,1	-4,6	
TOTAL	1 682,4	1 470,7	211,7

Les dépenses immobilisées au 30 juin 2012 s'élèvent à 1 682,4 M€ et sont en augmentation de + 211,7 M€ (+14,4%) par rapport au 30 juin 2011 (1 470,7 M€) et proviennent principalement de l'augmentation des dépenses dans le cadre des contrats de partenariat.

Pour ce qui concerne les projets de développement, l'augmentation des dépenses immobilisées atteint + 183,9 M€ (+30,2 %), et comprend :

1. une baisse sur les grands projets nationaux en travaux de - 24,5 M€ (-8,5 %) compte tenu de la fin des travaux de la LGV Rhin Rhône branche Est (-97 M€) compensée par l'accélération des travaux de la LGV EST phase 2 (+73 M€).
2. une hausse sur les projets LGV Sud Europe Atlantique (+21,2 M€) et Contournement Nîmes-Montpellier y compris Modernisation Montpellier Perpignan (+21,3 M€) pour les dépenses en maîtrise d'ouvrage RFF hors PPP ;
3. une hausse des dépenses immobilisées au titre des contrats de partenariat : +125,6 M€ pour la LGV Bretagne-Pays de Loire au 30 juin 2012 (pas d'en cours au 30 juin 2011, la signature du contrat de partenariat ayant eu lieu en juillet 2011).
4. une hausse sur les projets régionaux de développement de + 33,7 M€ (+12,8%).

Pour l'amélioration de la qualité du réseau, on constate une évolution de +8,9 M€ intégrant notamment une forte baisse de -14,6 M€ pour l'accès aux trains, une hausse de +8,4 M€ pour la sécurité et de +5,7 M€ pour le GSM-R.

L'activité renouvellement baisse de -24,5 M€ par rapport au 30 juin 2011 notamment pour :

- - 40,8 M€ pour les opérations voies dont -42,4 M€ sur le réseau régional (UIC 7 à 9) ;
- - 11,2 M€ pour les ouvrages d'art ;
- + 9,1 M€ pour la signalisation /Commande Centralisée du Réseau ;
- +14,5 M€ pour les Installations Fixes de Traction Électrique.

2.1.2- Les mises en service des projets d'investissement

Il n'y a pas eu de mise en service sur le premier semestre 2012.

2.1.3- Valorisation des actifs à la date de clôture des comptes

UGT Patrimoine :

RFF n'a pas identifié d'indice montrant que les actifs de cette UGT aient pu perdre de la valeur.

UGT Infrastructure :

RFF n'a pas identifié d'indice montrant que les actifs de cette UGT aient pu perdre de la valeur.

2-2 Subventions d'investissement

2.2.1- La subvention de renouvellement et mise aux normes

De la même façon que les investissements, il n'y a pas eu de mise en service comptable des subventions sur le 1er semestre 2012.

Le montant de reprise au résultat de cette subvention s'élève au total à 59,2 M€ au 30 juin 2012.

La subvention nette de renouvellement figurant en capitaux propres s'élève à 3 918,5 M€ au 30/06/2012, dont 329,6 M€ de subvention de renouvellement sur immobilisations en cours.

2.2.2- Les autres subventions d'investissement

Les autres subventions d'investissement figurant en capitaux propres s'élèvent à 13 060,2 M€ au 30 juin 2012 contre 11 888,3 M€ au 30 juin 2011, soit une augmentation de 1 171,9 M€ (9,9%).

Les subventions nettes sur immobilisations mises en service s'élèvent à 10 273,1 M€ au 30 juin 2012 contre 6 301,5 M€ au 30 juin 2011.

Il n'y a pas eu de mise en service comptable au 1er semestre 2012.

Les reprises au résultat sur cette même période s'élèvent à 165,5 M€ dont 29,8 M€ au titre de l'estimation comptabilisé au 31/12/2011 de l'impact des retards de mise en service des projets délégués à la SNCF. Il convient de noter que les dotations aux amortissements intègrent parallèlement un montant de 68,9 M€ au titre de l'estimation de l'impact de ces retards de mise en service.

Les subventions d'investissement sur immobilisations en cours, calculées sur la base de l'avancement des travaux, s'élèvent au 30 juin 2012 à 2 787,1 M€ contre 5 586,8 M€ à fin juin 2011.

2-3 – Situation de la dette financière

Encours	30/06/2012	31/12/2011	Variation
En millions d'euros			
<u>Dette financière LT</u>			
- Encours de dette émise par la SNCF	1 653,6	1 830,1	(176,5)
- Encours de dette contractée par RFF	32 024,8	29 154,2	2 870,6
<u>Dette financière LT totale (A)</u>	33 678,4	30 984,3	2 694,1
<u>Dette financière CT (B)</u>	2 564,1	2 651,2	(87,1)
<u>Trésorerie nette de découverts bancaires (C)</u>	5 955,9	4 402,8	1 553,1
Dette financière nette (A + B - C)	30 286,6	29 232,7	1 053,6
Dette financière nette hors ICNE	29 554,2	28 587,3	966,6

RFF a levé 3,4 milliards d'euros au cours du 1^{er} semestre 2012 sur les marchés internationaux de capitaux en 20 opérations publiques ou privées libellées en devises : euro, couronne norvégienne, livre sterling, ou yen.

3 – Tableau de flux de trésorerie

La trésorerie dégagée au cours du 1^{er} semestre 2012 est une augmentation de 1 553,7 M€ en 2012 contre une augmentation de 312,2 M€ pour l'exercice 2011.

Il est rappelé que la trésorerie comprend les disponibilités nettes des découverts bancaires ainsi que les valeurs mobilières de placement.

En millions d'euros	30/06/2012	31/12/2011	Variation
Capacité d'autofinancement	1 023,9	2 119,7	(1 095,8)
Variation du besoin en fonds de roulement activité	(50,8)	(57,4)	6,6
Flux net de trésorerie lié à l'activité	973,1	2 062,3	(1 089,2)
Flux net de trésorerie d'investissement	(1 743,8)	(3 500,0)	1 756,2
Flux net sur opérations financières	2 324,4	1 750,0	574,4
Variation de la trésorerie nette de découverts bancaires	1 553,7	312,2	1 241,5
Trésorerie début d'exercice	4 401,7	4 089,8	
Trésorerie à la clôture	5 955,4	4 401,7	

La capacité d'autofinancement, avant coût de la dette, ressort à 1 023,9 M€ au 30/06/12 contre 2 119,7 M€ au 31/12/2011. Elle est sensiblement égale au montant dégagé à période comparable de 2011.

La trésorerie liée aux opérations d'investissement au 30 juin 2012 concerne d'une part les décaissements relatifs aux travaux d'infrastructure ferroviaire et d'autre part les encaissements liés aux produits de cession d'actifs. A période comparable, sa dégradation reste liée à l'augmentation des dépenses d'acquisition.

La trésorerie liée aux opérations de financement comprend les flux liés :

1. aux émissions et remboursements d'emprunts
2. aux encaissements de subventions d'investissement
3. aux intérêts financiers nets versés
4. aux collatéraux reçus/versés dans le cadre des opérations de couverture

L'augmentation de la trésorerie dégagée est liée à l'augmentation de la dette brute en volume malgré une augmentation des intérêts versés et des remboursements de collatéraux d'un montant de 192 M€ au 1^{er} semestre 2012.

II - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS 1^{er} SEMESTRE 2012

Signature du contrat de partenariat public-privé CNM

RFF a signé le 28 juin 2012 un contrat de partenariat public-privé (PPP) avec la société Oc'Via, constituée autour du groupe Bouygues, pour effectuer la conception, la construction et la maintenance du contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier. Le décret approuvant ce contrat a été publié le 18 juillet 2012.

Ce projet porte sur 80 km de lignes nouvelles, dont 60 km de lignes à grande vitesse entre Manduel (à l'est de Nîmes) et Lattes (à l'ouest de Montpellier), et 20 km de raccordements vers le réseau classique (10 km de liaisons sur la rive droite du Rhône et 10 km de raccordements vers Jonquières, Lattes et Manduel). La ligne de ce contournement sera utilisée à la fois par le fret et les voyageurs.

La construction de la ligne est prévue sur une durée de 4 ans avec un achèvement prévu pour 2017. Oc'Via sera aussi chargé de l'entretien de la ligne nouvelle sur une durée de 25 ans.

Il s'agit d'un projet présentant une enveloppe totale de 2,28 milliards d'euros d'investissement, dont 1,5 milliards au titre du contrat de partenariat.

Le projet global sera financé à hauteur de 50% par l'Etat et l'Union Européenne, 30% par les collectivités locales, à savoir le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le conseil général du Gard, la Communauté d'agglomération de Montpellier et la Communauté d'agglomération de Nîmes, et 20% par RFF.

La première traduction comptable de ce contrat interviendra dans les comptes au 31/12/2012.

III - CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours du 1^{er} semestre 2012.

IV - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Renouvellement du crédit syndiqué

RFF a signé le 20/07/2012 un nouveau crédit syndiqué d'un montant de 1,25 milliard d'euros.

Cette opération de syndication réunissant treize établissements financiers permet de renouveler ainsi pour les cinq prochaines années le crédit syndiqué actuel arrivant à échéance en fin d'année 2012.



COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS

AU 30 JUIN 2012



Groupe Réseau ferré de France

Etats financiers consolidés

au

30 juin 2012

SOMMAIRE

BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	6
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	7
ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	9
NOTE 1 – BASE DE PREPARATION DE L’INFORMATION FINANCIERE	9
NOTE 2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	9
NOTE 3 - EVENEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS	10
NOTE 4 - COMPARABILITE DES COMPTES	11
NOTE 5 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	11
NOTE 6 - COMPLEMENTS D’INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN	11
6.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11
6.2 ACTIFS FINANCIERS	14
6.3 IMPOTS DIFFERES	15
6.4 SUBVENTIONS A RECEVOIR	15
6.5 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	16
6.6 SUBVENTIONS	17
6.7 PROVISIONS	19
6.8 ENDETTEMENT FINANCIER NET	21
6.9 DETTES FINANCIERES	21
6.10 SITUATION COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES	22
6.11 DROIT D’UTILISATION ACCORDE AU CONCESSIONNAIRE	24
6.12 AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION	24
NOTE 7 - COMPLEMENTS D’INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT	26
7.1 VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES DE L’EXERCICE PAR NATURE	26
7.2 SUBVENTIONS D’EXPLOITATION	26
7.3 REMUNERATION DE LA GESTION DELEGUEE.....	27
7.4 IMPOTS ET TAXES	28
7.5 AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES	28
7.6 AUTRES CHARGES ET PRODUITS COURANTS	29
7.7 AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	29
7.8 COUT DE L’ENDETTEMENT FINANCIER NET	30
NOTE 8 - PARTIES LIEES	31
NOTE 9 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	32

Sauf mention contraire, les données chiffrées sont exprimées en millions d’euros.

Bilan Actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2012	31/12/2011
Immobilisations incorporelles		42,5	48,7
Immeubles de placement		403,8	407,7
Immobilisations corporelles	6.1	47 137,0	45 455,9
Actifs financiers non courants	6.2	79,1	39,3
Instruments dérivés	6.10	1 295,5	1 258,0
Impôts différés	6.3	3 814,9	3 780,6
Actifs non courants		52 772,8	50 990,2
Clients		617,8	722,1
Autres débiteurs		676,9	613,4
Subventions à recevoir	6.4	1 083,7	957,8
Actifs financiers courants	6.2	2 750,0	33,2
Instruments dérivés	6.10	228,5	260,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.5	3 254,3	4 410,4
Actifs détenus en vue de la vente		11,3	12,6
Actifs courants		8 622,5	7 010,1
TOTAL ACTIF		61 395,3	58 000,3

Bilan Passif

(en millions d'euros)	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011
Dotation en capital		9 764,6	9 764,6
Réserves et résultats accumulés		(11 105,1)	(10 923,7)
Capitaux propres-part du groupe		(1 340,4)	(1 159,1)
Intérêts minoritaires		0,0	
Total des capitaux propres		(1 340,4)	(1 159,1)
Provisions non courantes	6.7	424,7	478,6
Subventions	6.6	17 672,0	16 953,2
Dettes financières non courantes	6.9	31 967,3	29 783,4
Instruments dérivés	6.10	1 841,4	1 952,7
Impôts différés		0,0	0,0
Droit d'utilisation accordé au concessionnaire	6.11	525,4	289,7
Autres passifs non courants		92,7	96,0
Passifs non courants		52 523,5	49 553,6
Provisions courantes	6.7	64,3	18,7
Fournisseurs		444,3	422,2
Subventions	6.6	2 150,1	2 026,9
Autres créditeurs		512,8	621,5
Dettes financières courantes	6.9	4 992,6	4 324,3
Autres passifs financiers courants		1 821,3	1 993,7
Instruments dérivés	6.10	198,7	160,5
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente		28,1	38,0
Passifs courants		10 212,2	9 605,8
TOTAL PASSIF		61 395,3	58 000,3

Compte de résultat

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011 (6 mois)
Chiffre d'affaires	7.1	2 780,4	2 474,6
Subventions d'exploitation	7.2	187,5	416,6
Rémunération de la gestion déléguée	7.3	(1 605,0)	(1 561,0)
Autres charges de réseau		(90,8)	(91,8)
Impôts et taxes	7.4	(41,1)	(38,5)
Autres charges opérationnelles	7.5	(220,3)	(200,6)
Dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations		(586,1)	(489,5)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des actifs courants		(4,9)	(0,2)
Reprises de subventions d'investissement		221,5	170,1
Autres produits courants	7.6	25,3	15,6
Autres charges courantes	7.6	(3,9)	(3,5)
Résultat opérationnel courant		662,6	691,9
Produits non courants	7.7	6,1	(0,4)
Charges non courantes	7.7	(0,0)	(0,1)
Résultat opérationnel		668,7	691,4
Coût de l'endettement financier brut	7.8	(653,8)	(586,7)
Résultat de trésorerie et équivalents de trésorerie	7.8	12,9	13,3
Coût de l'endettement financier net	7.8	(640,9)	(573,5)
Autres produits financiers		3,1	2,9
Autres charges financières		(2,2)	(2,2)
Résultat financier		(640,0)	(572,8)
Impôts sur les bénéfices	6.3	(47,2)	(41,1)
Q-P de résultat des mises en équivalence		(0,1)	
Résultat net - Total		(18,6)	77,6
Intérêts minoritaires		0,0	
Résultat net - Part du groupe		(18,6)	77,6

Autres éléments du résultat global

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011
Résultat net	(18,6)	77,6
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	(244,2)	207,1
Impôt sur les autres éléments de résultat global	81,4	(69,0)
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(162,8)	138,1
Résultat global	(181,4)	215,7
dont part du groupe	(181,4)	215,7
dont intérêts minoritaires	0,0	0,0

Etat des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011 (6 mois)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net de l'exercice		(18,6)	77,6
Résultat des sociétés mise en équivalence		0,1	
Plus et moins value de cession		(6,9)	(9,3)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		586,1	489,9
Reprise de subventions		(221,5)	(169,7)
Autres produits et charges calculés		(8,3)	20,7
Coût de l'endettement financier net	7.8	640,9	573,5
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6.3	47,2	41,1
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		1 019,1	1 023,6
Impôt payé		(0,1)	0,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	6.12	(45,9)	124,6
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		973,2	1 148,2
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisitions	6.12	(1 758,4)	(1 496,4)
Subventions sur immobilisations	6.6	730,4	370,8
Variations des autres actifs financiers non courants		(1,9)	(0,0)
Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		16,5	29,9
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(1 013,5)	(1 095,7)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Remboursement de dettes financières		(2 452,5)	(4 164,9)
Augmentation des dettes financières		5 050,7	3 925,1
Intérêts financiers nets versés		(811,5)	(579,6)
Augmentation des dépôts reçus et des placements		(2 924,6)	(0,8)
Trésorerie nette provenant des opérations de financement		(1 138,0)	(820,2)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 178,3)	(767,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		4 401,7	4 089,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture		3 223,3	3 321,8
Variation de la trésorerie nette		(1 178,3)	(767,7)

Etat de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Dotations en capital	Réserves et résultats accumulés	Eléments comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2011	9 764,6	(10 636,1)	(321,7)	(1 193,1)	0,0	(1 193,1)
Résultat global		222,5	(188,5)	34,0	0,0	34,0
Autres variations				0,0	0,0	0,0
Capitaux propres au 31 décembre 2011	9 764,6	(10 413,6)	(510,1)	(1 159,1)	0,0	(1 159,1)
(en millions d'euros)	Dotations en capital	Réserves et résultats accumulés	Eléments comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2012	9 764,6	(10 413,6)	(510,1)	(1 159,1)	0,0	(1 159,1)
Résultat global		(18,6)	(162,8)	(181,4)	0,0	(181,4)
Autres variations				0,0	0,0	0,0
Capitaux propres au 30 juin 2012	9 764,6	(10 432,2)	(672,9)	(1 340,4)	0,0	(1 340,4)

Notes aux états financiers consolidés

Les comptes consolidés du groupe ont été arrêtés par le conseil d'administration qui s'est tenu le 30 août 2012 au siège social 92 avenue de France à Paris.

Note 1 – Base de préparation de l'information financière

Les états financiers consolidés résumés arrêtés au 30 juin 2012 ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. Ces états financiers résumés n'incluent pas toute l'information requise pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Note 2 - Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables adoptés dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

Le groupe a choisi de ne pas appliquer de nouvelles normes par anticipation.

Note 3 - Evènements et transactions significatifs

Signature du contrat de partenariat public-privé CNM

RFF a signé le 28 juin 2012 un contrat de partenariat public-privé (PPP) avec la société Oc'Via, constituée autour du groupe Bouygues, pour effectuer la conception, la construction et la maintenance du contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier. Le décret approuvant ce contrat a été publié le 18 juillet 2012.

Ce projet porte sur 80 km de lignes nouvelles, dont 60 km de lignes à grande vitesse entre Manduel (à l'est de Nîmes) et Lattes (à l'ouest de Montpellier), et 20 km de raccordements vers le réseau classique (10 km de liaisons sur la rive droite du Rhône et 10 km de raccordements vers Jonquières, Lattes et Manduel). La ligne de ce contournement sera utilisée à la fois par le fret et les voyageurs.

La construction de la ligne est prévue sur une durée de 4 ans avec un achèvement prévu pour 2017. Oc'Via sera aussi chargé de l'entretien de la ligne nouvelle sur une durée de 25 ans.

Il s'agit d'un projet présentant une enveloppe totale de 2,28 milliards d'euros d'investissement, dont 1,5 milliards au titre du contrat de partenariat.

Le projet global sera financé à hauteur de 50% par l'Etat et l'Union Européenne, 30% par les collectivités locales, à savoir le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le conseil général du Gard, la Communauté d'agglomération de Montpellier et la Communauté d'agglomération de Nîmes, et 20% par RFF.

La première traduction comptable de ce contrat interviendra dans les comptes au 31/12/2012.

Note 4 - Comparabilité des comptes

Il n'y a pas eu de changement dans les principes et méthodes comptables dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012.

Note 5 - Evènements postérieurs à la clôture

Contrat de crédit syndiqué

RFF a signé le 19/07/2012 un nouveau crédit syndiqué d'un montant de 1,25 milliards d'euros.

Cette transaction d'une durée de 5 ans, réunissant treize établissements financiers, remplace le crédit syndiqué actuel signé par RFF en décembre 2007 qui devait prendre fin en décembre 2012.

Note 6 - Compléments d'informations relatifs au bilan

6.1 Immobilisations corporelles

Tableau des immobilisations corporelles

La valeur nette des immobilisations corporelles au 30 juin 2012 se décompose comme suit :

Tableau d'analyse des immobilisations corporelles					
(en millions d'euros)	Terrains, bâtiments et aménagements	Voies, terrassement, ouvrages d'art et passages à niveau	Installations techniques, électrification, telecom	Immobilisations en cours	Total
Au 1er janvier 2011					
Coût	6 129,6	26 059,3	7 830,3	12 968,4	52 987,5
Amortissements cumulés	(284,7)	(6 922,1)	(3 785,6)		(10 992,3)
Dépréciations cumulées	0			(72,4)	(72,4)
Valeur nette comptable	5 845,0	19 137,2	4 044,7	12 895,9	41 923,4
Exercice clos le 31 décembre 2011					
Valeur nette comptable à l'ouverture	5 845,0	19 137,2	4 044,7	12 895,9	41 923,4
Acquisitions	7,9	47,9	16,2		72,0
Productions				4 488,1	4 488,1
Cessions	(0,0)		(0,2)	(2,9)	(3,1)
Différence de conversion					0,0
Reclassement pour mise en service et transfert en actifs destinés à être cédés	543,5	7 869,9	579,4	(8 943,5)	49,2
Dotations aux amortissements	(66,4)	(763,3)	(293,2)		(1 122,8)
Reprises sur amortissements	1,5		0,2		1,8
Dotations aux provisions pour dépréciation				(8,6)	(8,6)
Reprises sur provisions pour dépréciation				10,0	10,0
Autres mouvements	0,0	0,0	0,0	46,6	46,6
Valeur nette comptable à la clôture	6 331,5	26 291,7	4 347,2	8 485,6	45 455,9
Au 31 décembre 2011					
Coût	6 662,6	33 977,1	8 426,6	8 556,3	57 622,6
Amortissements cumulés	(330,8)	(7 685,3)	(4 079,4)		(12 095,6)
Dépréciations cumulées	(0,3)			(70,8)	(71,1)
Valeur nette comptable	6 331,5	26 291,7	4 347,2	8 485,6	45 455,9
Ecart	0	0	0	0	0
Arrêté au 30 juin 2012					
Valeur nette comptable à l'ouverture	6 331,5	26 291,7	4 347,2	8 485,6	45 455,9
Acquisitions	0,9	18,8	1,1		20,7
Productions				2 241,2	2 241,2
Cessions	0,0		(0,2)	(1,8)	(2,0)
Différence de conversion					0,0
Reclassement et transfert en actifs destinés à être cédés	1,2	0,0	(2,3)	0,3	(0,8)
Dotations aux amortissements	(37,1)	(397,9)	(144,0)		(579,0)
Reprises sur amortissements	0,7		0,2		0,8
Dotations aux provisions pour dépréciation				0,0	0,0
Reprises sur provisions pour dépréciation				0,0	0,0
Autres mouvements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Valeur nette comptable à la clôture	6 297,1	25 912,7	4 202,0	10 725,2	47 137,0
Au 30 juin 2012					
Coût	6 664,7	33 995,9	8 425,2	10 796,0	59 881,7
Amortissements cumulés	(367,1)	(8 083,2)	(4 223,2)		(12 673,5)
Dépréciations cumulées	(0,4)			(70,8)	(71,2)
Valeur nette comptable	6 297,1	25 912,7	4 202,0	10 725,2	47 137,0

La dotation aux amortissements de 579,0 M€ intègre au 30/06/2012 l'impact de la correction des comptes faite au 31/12/2011 pour compenser les retards de mise en service comptable. L'amortissement complémentaire comptabilisé à ce titre s'élève à 68,9 M€ au 30/06/2012.

Production d'immobilisations

Le montant total des dépenses d'investissement corporel s'élève au 30 juin 2012 à **2 261,9 M€** (dont 2241,2 de production et 20,7 d'acquisitions) contre 1 503,4 M€ pour la même période en 2011 (dont 1 496,8 M€ de production et 6,6 d'acquisitions) soit une hausse de 758,5 M€. Ce montant comprend :

- ❖ **2 241,2 M€** de dépenses d'investissement en-cours qui se décomposent en :
 - 2 238,4 M€ de dépenses sur projets d'investissement infrastructure
 - La part réalisée par les mandataires au nom et pour le compte de RFF s'élève à 1 134,5 M€ au 30 juin 2012
La production directe de RFF atteint 381,5 M€ au 30 juin 2012
La part d'activation des intérêts hors PPP s'élève à 37,9 M€
 - La production au titre des PPP SEA, GSMR et BPL s'élève à 684,5 M€ au 30 juin 2012, dont 40,8 M€ pour GSMR et 127,6 M€ pour BPL et 516,1 M€ pour SEA.
 - Les avances au titre des réserves foncières augmentent de 0,7 M€ pour atteindre 21,8 M€ au 30/06/2012.
 - Les dépenses de fonctionnement en-cours s'élèvent à 1,6 M€
 - Les dépenses DCF s'élèvent à 0,2 M€
 - Les dépenses mandataires patrimoine s'élèvent à 0,3 M€
- ❖ **20,7 M€** d'autres dépenses d'investissements composées entre autre de 18,8 M€ d'acquisition au titre du contrat IMIS (intervention maintenance individualisée et suivie)

Mises en service

RFF n'a pas réalisé de mise en service d'immobilisations au 1er semestre 2012. Le projet GEREMI, comprenant notamment le module de mise en service comptable des projets mandatés à la SNCF, a été mis en production au cours du second trimestre 2012. A l'aide ce module et via un processus d'échanges avec la SNCF, RFF a entrepris les travaux de régularisation des mises en service des projets achevés techniquement. Cette régularisation devrait être achevée, ou en voie de finalisation, au 31/12/2012.

Pour mémoire, l'impact de ce retard de mise en service avait été pris en compte lors de l'arrêté au 31/12/2011. La dotation aux amortissements et la reprise de subvention du 1er semestre 2012 tiennent également compte de cet impact (cf § ci-dessus et § 6.6).

Valeur recouvrable de l'actif en service à la date de clôture et dépréciation

UGT Infrastructure

RFF n'a pas relevé d'indice montrant que les actifs de cette UGT aient pu perdre de la valeur.

Taux d'actualisation retenu : compris dans une fourchette de 5,0% - 5,5%.

Sensibilité à la variation du taux d'actualisation : une variation de taux de +/- 0,1% entraîne une variation de +/- 1,4 Md € de la valeur actualisée des flux

Valeur nette comptable de référence au 30/06/2012 : 30,0 Mds €.

UGT Patrimoine

RFF n'a pas relevé d'indice montrant que les actifs de cette UGT aient pu perdre de la valeur.

6.2 Actifs financiers

(en millions d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Actifs financiers non courants	79,1	39,3
Actifs financiers courants	2 750,0	33,2
Total	2 829,1	72,5

La variation des actifs financiers non courants s'explique principalement par la comptabilisation sur l'exercice 2012 d'une créance au titre du PPP BPL de 37,1 M€ en complément de la créance de 21,3 M€ de 2011. Elle représente au total un montant de 58,4 M€ de subvention à recevoir par RFF de l'Etat lui permettant de rembourser sa dette vis-à-vis d'Eiffage. Cette subvention sera reçue à compter de 2017.

Parallèlement RFF a constaté une dette financière du même montant qu'elle devra rembourser également à compter de 2017 (cf § 6.8).

Le montant de 58,4 M€ est représentatif de l'avancement du projet au 30/06/2012.

Les actifs financiers courants comprennent notamment les TCN de maturité supérieure à 3 mois à l'origine pour un montant de 2 732 M€ au 30/06/2012.

6.3 Impôts différés

(en millions d'euros)	Impôt différé Actif
Impôt différé au 31/12/2011	3 780,6
Impôt différé sur résultat 1er semestre	(47,2)
Impôt différé sur variation OCI 1er semestre	81,4
Impôt différé au 30/06/2012	3 814,9

La charge d'impôt différé de 47,2 M€ comprend une régularisation sur exercices antérieurs pour un montant de 37,5 M€. Cette correction n'a pas fait l'objet d'un traitement selon la norme IAS 8 compte tenu de son caractère non significatif au regard du montant de la créance d'impôt différé au bilan.

6.4 Subventions à recevoir

Les subventions à recevoir se décomposent ainsi :

(en millions d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Subventions à encaisser	376,5	355,5
Subventions à appeler	729,6	624,1
Provisions pour dépréciation	(22,4)	(21,8)
Total	1 083,7	957,8

6.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	30/06/2012	31/12/2011	Variation
Banques (comptes en euros) et disponibilités	0,2	0,2	(0,0)
Banques (comptes en devises) et disponibilités	0,0	0,0	0,0
Fonds en caisse et dépôts à vue	0,2	0,2	(0,0)
Sicav monétaires	1 185,2	888,9	296,3
TCN et ICNE sur TCN	2 068,9	3 521,3	(1 452,3)
Equivalents de trésorerie	3 254,1	4 410,2	(1 156,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	3 254,3	4 410,4	(1 156,1)
Découverts bancaires en euros	28,3	8,3	20,0
Découverts bancaires en devises	0,6	0,6	(0,0)
Découverts bancaires remboursables à vue	28,9	8,9	20,0
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie	3 225,4	4 401,6	(1 176,1)

6.6 Subventions

Synthèse des subventions non courantes

(en millions d'euros)	Subventions mises en service	Subventions en cours	
Subventions sur immobilisations en cours		3 474,6	
Subventions nettes mises en service	10 274,7		
Subventions sur prêts à taux bonifié	18,0		
Reprise voies de port	(1,6)	(37,3)	
Reprise subvention sur terrains mis en service	25,1		
Subventions de renouvellement	3 588,9	329,6	
Total	13 905,1	3 766,9	17 672,0

Subventions sur immobilisations mises en service

(en millions d'euros)	Montant net au 31.12.2011	Mises en service de subventions sur l'exercice	Virement de poste à poste	Quote part de subvention virée au résultat	Montant net au 30.06.2012
Terrains, bâtiments et aménagements	972,1	0,0	0,0	(21,2)	950,9
Terrassement, voies, ouvrages d'art et passages à niveau	8 008,2	0,0	0,0	(99,2)	7 909,0
Installations techniques, électrification, telecom	1 459,7	0,0	0,0	(45,1)	1 414,7
Immobilisations de fonctionnement	0,4	0,0	0,0	(0,2)	0,3
Total	10 440,4	0,0	0,0	-165,5	10 274,7

Le montant des subventions d'investissement (hors renouvellement) en service s'élève à 10 274,7 M€ au 30/06/2012.

Subventions sur immobilisations en cours

Le montant des subventions méritées relatives aux immobilisations en cours est basé sur l'avancement des travaux.

(en millions d'euros)	30/06/2012
Total des subventions d'investissement appelées depuis le 1er janvier 1997	15 609,1
Total des subventions d'investissement mises en service depuis le 1er janvier 1997	(11 621,4)
Subventions d'investissement appelées d'avance	(1 752,3)
Subventions d'investissement à appeler	589,0
Subventions d'investissement à appeler SEA	650,2
Total	3 474,6

La subvention méritée au 30/06/2012 s'élève à 3 474,6 M€.

Subvention de renouvellement et mise aux normes

RFF ne reçoit plus de subvention de renouvellement depuis la refonte des subventions d'Etat qui s'applique à compter du 01/01/2009. RFF continue cependant à mettre en service les subventions reçues au cours des exercices précédents et non encore mises en service.

▪ Subvention de renouvellement brute

(en millions d'euros)	Subvention de l'année	Montant comptabilisé en 2004	Montant comptabilisé en 2005	Montant comptabilisé en 2006	Montant comptabilisé en 2007	Montant comptabilisé en 2008	Montant comptabilisé total
2 004	900,0	675,0	225,0				900,0
2 005	900,0		675,0	225,0			900,0
2 006	970,0			970,0			970,0
2 007	985,2				985,2		985,2
2 008	805,2					805,2	805,2
Total brut	4 560,4	675,0	900,0	1 195,0	985,2	805,2	4 560,4

▪ Subvention de renouvellement nette

(en millions d'euros)	Montant brut	Cumul reprise	Montant net au 30.06.2012
Subvention sur immobilisations mises en service	4 230,7	-641,9	3 588,9
Subvention sur immobilisations en cours	329,6	0,0	329,6
Total	4 560,4	-641,9	3 918,5

Le montant de reprise de subvention du 1^{er} semestre 2012 intègre l'impact de la correction apportée sur les comptes au 31/12/2011 pour compenser le retard des mises en service comptable. Le montant repris en résultat à ce titre au 30/06/2012 s'élève à 29,8 M€.

Subventions courantes

Les subventions présentées en passif courant correspondent aux subventions appelées d'avance.

(en millions d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Subventions d'exploitation appelées d'avance	99,2	113,9
Subventions d'investissement appelées d'avance	2 050,9	1 913,0
Total	2 150,1	2 026,9

6.7 Provisions

Répartition courant / non courant

(en millions d'euros)	30/06/2012			31/12/2011		
	courant	non courant	Total	courant	non courant	Total
-Litiges	5,9	295,3	301,3	3,2	294,3	297,5
-Charges fiscales et sociales	48,7	0,0	48,7	0,0	49,1	49,1
-Dépollution et risques environnementaux	9,7	119,4	129,1	15,5	125,2	140,7
-Provisions pour avantages du personnel	0,0	9,7	9,7	0,0	9,7	9,7
-Titres en équivalence	0,0	0,3	0,3	0,0	0,2	0,2
Provisions	64,3	424,7	489,1	18,7	478,6	497,3

Variation des provisions

(en millions d'euros)	31/12/2011	Dotations	Reprises		30/06/2012
			Consommés	Non utilisées	
Provisions pour risques et charges					
-Litiges	297,5	6,7	1,3	1,7	301,3
-Charges fiscales et sociales	49,1	4,6	0,0	5,0	48,7
-Dépollution et risques environnementaux	140,7	0,0	5,8	5,8	129,1
-Provisions pour avantages du personnel	9,7	0,0	0,0	0,0	9,7
-Titres en équivalence	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3
Provision pour risques et charges	497,3	11,4	7,1	12,6	489,1

Les provisions pour risques et charges concernent :

- des risques environnementaux,
- des litiges touchant d'une part les activités liées à l'infrastructure et d'autre part les activités liées à la gestion du patrimoine,
- des risques fiscaux faisant actuellement l'objet d'une procédure contentieuse.

Malgré les mises à jour de provisions réalisées au 1^{er} semestre 2012, il convient de rappeler qu'il subsiste une incertitude quant à l'évaluation du montant de deux catégories de provisions en particulier :

- Litiges concernant les inondations en Arles de décembre 2003 : la procédure d'expertise contentieuse se poursuit. RFF a comptabilisé une provision pour charges sur la base du montant des préjudices connus à la date d'arrêté des comptes et pour la quote-part qu'elle estime devoir supporter.
- Dépollution et risques environnementaux : les provisions comptabilisées à la date d'arrêté sont calculées sur la base de la connaissance à cette date des actifs à traiter ; ces provisions restent à actualiser au fur et à mesure de la poursuite par RFF de ses travaux pour identifier les programmes à mettre en œuvre et chiffrer les coûts de dépollution correspondants.

6.8 Endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le Groupe correspond aux emprunts et dettes financières diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la juste valeur des dérivés actifs et augmentés de la juste valeur des dérivés passifs.

(en millions d'euros)	Note	30/06/2012			31/12/2011		
		courant	non courant	total	courant	non courant	total
Dettes financières (2)	6.8	4 992,6	31 967,3	36 959,9	4 324,3	29 783,4	34 107,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.7	(3 254,3)		(3 254,3)	(4 410,4)		(4 410,4)
TCN à maturité >90j à l'origine	6.2	(2 732,0)		(2 732,0)			0,0
Sous-total dette financière nette avant prise en compte des dérivés		(993,7)	31 967,3	30 973,6	(86,2)	29 783,4	29 697,2
Dérivés actif (1)	6.9	(228,5)	(1 295,5)	(1 523,9)	(260,6)	(1 258,0)	(1 518,6)
Dérivés passif (1)	6.9	198,7	1 841,4	2 040,2	160,5	1 952,7	2 113,2
Total dette financière nette		(1 023,5)	32 513,3	31 489,8	(186,3)	30 478,1	30 291,8

(1) principalement affectés à la dette

(2) y compris découverts bancaires

La ligne Dette financière comprend la dette financière relative au PPP Bretagne Pays de Loire pour 58,4 M€. Elle représente la dette de RFF vis à vis d'Eiffage qui préfinance une partie du projet (34%). RFF devra rembourser cette dette à compter de 2017. Les 58,4 M€ sont représentatifs de l'avancement du projet au 30/06/2012.

Il est à noter que le remboursement de cette dette de RFF sera financé par l'Etat à compter de 2017 selon le même échéancier de paiement.

6.9 Dettes financières

Les dettes financières se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Note	30/06/2012			31/12/2011		
		Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Dettes long terme RFF		2 972,2	30 347,1	33 319,3	1 968,7	28 170,2	30 138,9
Dettes long terme SNCF		112,7	1 620,2	1 732,9	226,8	1 613,2	1 840,0
Dettes court terme		1 907,6	-	1 907,6	2 128,7	-	2 128,7
Dettes financières		4 992,6	31 967,3	36 959,9	4 324,3	29 783,4	34 107,7

Dettes long terme RFF

RFF a recours aux marchés internationaux de capitaux afin de couvrir son besoin de financement long terme sous la forme majoritairement d'émissions obligataires et de placements privés et dans une moindre mesure d'emprunts contractés auprès d'établissements de crédit et/ou de collectivités locales.

Les ressources à long terme levées par RFF au cours du 1er semestre 2012 ont représenté un montant total de 3,394 milliards € (en valeur de remboursement), soit 20 opérations réalisées sur les marchés obligataires libellées en devise euro, couronne norvégienne, livre sterling, et yen.

En parallèle, RFF a remboursé 742 M€ durant cette période.

Le montant total des nouvelles émissions comprend la valeur comptable de placements privés à hauteur de 1 170,2 millions d'euros, d'émissions publiques dont le détail est donné dans le tableau ci-dessous.

(en millions d'euros)					
					30/06/2012
Type emprunt	Montant nominal	devise	date d'échéance	taux	coût amorti
EMTN RFF 4,25% 07-10-2026	1 400,0	EUR	07/10/2026	4.25	1 524,9
EMTN RFF 4,45% 27-11/2017	300,0	EUR	27/11/2017	4.45	341,9
EMTN RFF 4,50% 30-01-2024	100,0	EUR	30/01/2024	4.5	113,4
EMTN RFF 5% 10-10-2033	250,0	EUR	10/10/2033	5,0	289,5
EMTN RFF 2,375% 23-12-2015 £	50,0	GBP	23/12/2015	2.375	64,1
EMTN RFF 4,83% 25-03-2060 £	100,0	GBP	25/03/2060	4.83	118,3
					2 452,1

Dette Long Terme SNCF

Lors de la création de RFF au 1er janvier 1997, une dette de 20,5 milliards € a été transférée de la SNCF au passif de RFF. Le montant restant de cette dette au 30/06/2012 est de 1,732.9 milliards €.

6.10 Situation comptable des instruments financiers dérivés

Pour couvrir son exposition aux risques de taux et de change, RFF a recours à des instruments dérivés qui sont comptablement qualifiés de couverture ou non.

Les principaux dérivés utilisés sont des contrats d'échanges de taux d'intérêt, des options sur contrat d'échange de taux d'intérêt, des contrats de change à terme, des contrats d'échange de devises et des options de change.

La juste valeur des instruments dérivés inscrite au bilan se répartit de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2012				2011			
	Actif		Passif		Actif		Passif	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Dérivés qualifiés de couverture								
Couverture de juste valeur								
Taux d'intérêt	24,9	194,6	-	0,2	-	0,0	254,6	-
Change et taux d'intérêt	18,3	618,0	-	0,0	-	0,0	43,0	457,5
Couverture de Flux de trésorerie								
Taux d'intérêt	-	20,3	-	331,0	-	33,4	-	510,7
Change et taux d'intérêt	15,9	462,6	-	0,0	1 510,2	72,7	512,5	24,6
Total dérivés qualifiés de couverture	59,2	1 295,5	-	0,0	1 841,4	115,6	1 258,0	31,0
Dérivés et opérations à terme en devises non qualifiés de couverture								
Taux d'intérêt	12,2	-	38,2		4,2	-	18,1	-
Change et taux d'intérêt	75,8	-	1,7		110,3	-	0,0	-
Dérivés incorporés	81,3	-	158,8		30,6	-	111,4	-
Total dérivés et opérations à terme en devises non qualifiés de couvertures	169,3	-	198,7	-	145,0	-	129,5	-
Total dérivés	228,5	1 295,5	198,7	1 841,4	260,6	1 258,0	160,5	1 952,7

6.11 Droit d'utilisation accordé au concessionnaire

(en millions d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Droit d'utilisation accordé au concessionnaire	525,4	289,7
Total	525,4	289,7

Dans le cadre du contrat de concession SEA, un complément de 235,7 M€ a été comptabilisé sur le premier semestre 2012. Ce passif représente la contrepartie de la quote-part de l'investissement financé par le concessionnaire. Le montant de 525,4 M€ correspond au pourcentage d'avancement au 30/06/2012.

6.12 Autres éléments d'information

Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

(en millions d'euros)	31/12/2011	Reclassements	Variation impact en flux de trésorerie	Variation de la juste valeur	30/06/2012
Autres créditeurs	422,3		-96,2		326,1
Autres débiteurs	-112,8		13,3		-99,5
Clients	-696,5		105,7		-590,8
Créances fiscales et sociales	-213,7		-52,8		-266,5
Dettes fiscales et sociales	165,2		-22,1		143,1
Fournisseurs	420,3		9,7		430,0
Subventions exploit. actif	-181,2		11,2		-170,0
Subventions exploit. passif	113,9		-14,7		99,2
Besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-82,5	0,0	-45,9	0,0	-128,4

Analyse des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (hors opérations de cession)

(en millions d'euros)	30/06/2012	dont variation de BFR	30/06/2011	dont variation de BFR
Investissements	(1 703,2)		(1 482,8)	
Variation des dettes sur immobilisations	(55,2)	(55,2)	(13,6)	(13,6)
Décaissements sur acquisitions	(1 758,4)	(55,2)	(1 496,4)	(13,6)
Subventions : attributions de l'exercice	777,6		537,2	
Variation des créances sur subventions	(47,2)	(47,2)	(166,4)	(166,4)
Encaissements de subventions	730,4	(47,2)	370,8	(166,4)
Variation de BFR investissement		(102,4)		(180,0)

Note 7 - Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

7.1 Ventilation du chiffre d'affaires de l'exercice par nature

Le chiffre d'affaires se décompose ainsi :

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011
Redevances d'infrastructure	2 540,3	2 233,2
Redevances complémentaires électricité	47,9	45,3
Prestations complémentaires	14,4	22,7
Produits relatifs aux embranchements particuliers	7,2	6,5
Sous-total recettes commerciales d'infrastructure	2 609,9	2 307,6
Transport d'électricité	91,7	89,5
Produits hors trafic en gestion directe et externalisée	44,5	41,2
Ventes fournitures	22,7	23,0
Autres produits des activités annexes	11,6	13,3
Total chiffre d'affaires	2 780,4	2 474,6

7.2 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011
Subvention d'Etat	165,7	393,7
Autres subventions d'exploitation	21,8	22,9
Total	187,5	416,6

La diminution de la subvention d'Etat s'explique en partie par la requalification de la subvention perçue au titre des trains « corail » en redevance d'accès facturée au client Etat, conformément aux clauses de la convention relative à l'exploitation des trains d'équilibre du territoire (TET) qui rend l'Etat redevable de cette redevance.

7.3 Rémunération de la gestion déléguée

Les différentes composantes de la rémunération de la gestion déléguée sont les suivantes :

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011
Rémunération du GID pour la gestion du réseau	(1 532,6)	(1 495,5)
Rémunération du GID pour la gestion des quais	(25,8)	(23,3)
Sous-total rémunération de la gestion déléguée de l'infrastructure	(1 558,3)	(1 518,8)
Rémunération pour la gestion du patrimoine	(46,6)	(42,2)
Total rémunération de la gestion déléguée	(1 605,0)	(1 561,0)

Il est rappelé que RFF délègue à la SNCF les missions suivantes :

1. l'établissement du système d'organisation de l'ensemble des circulations ferroviaires sur le réseau, dit "graphique de circulation",
2. la gestion des systèmes de régulation et de sécurité et la gestion opérationnelle des circulations,
3. la surveillance, l'entretien régulier, les réparations, dépannages et autres mesures nécessaires au fonctionnement du réseau et de l'ensemble des installations techniques.

Le montant comptabilisé en charges au titre de la gestion du réseau au 30 juin 2012 est de 1 532,6 M€ après activation au 30/06/2012 de 18,8 M€ de dépenses 2011 relatives au contrat IMIS. Les charges comptabilisées au 30 juin 2011 s'élevaient à 1 495,5 M€.

Le montant du 1^{er} semestre 2012 se compose de :

- 1 087,7 M€ pour les missions d'entretien du réseau, montant se décomposant de :
 - 1 041,1 M€ pour le domaine maintenance y compris les OGE (hors protocole IDF)
 - 49,0 M€ d'interventions de maintenances individualisées et suivies (IMIS)
 - -18,8 M€ d'activation IMIS relative à des dépenses 2011
 - 14,5 M€ de dépenses complémentaires d'OGE protocole IDF
 - 1,3 M€ de charges diverses d'études
 - 0,6 M€ de reporting CGI
- 444,9 M€ pour la couverture des charges liées aux missions de gestion du trafic et des circulations sur le réseau ferré national.

7.4 Impôts et taxes

Les éléments constitutifs de la rubrique sont les suivants :

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011
Impôts, taxes gestion directe	(25,4)	(25,3)
Impôts et taxes gestion mandatée	(15,6)	(13,2)
Total	(41,1)	(38,5)

7.5 Autres charges opérationnelles

Ces charges se répartissent ainsi :

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011
Frais d'études nets de production immobilisée	(25,6)	(20,9)
Travaux et équipements ferroviaires nets de production immobilisée	(31,9)	(32,2)
Autres achats externes nets de production immobilisée	(103,8)	(96,0)
Charges de personnel nets de production immobilisée	(59,0)	(51,5)
Total	(220,3)	(200,6)

7.5.1 Charges de personnel

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011
Salaires	(39,1)	(34,4)
Charges sociales	(19,9)	(17,1)
Total	(59,0)	(51,5)

7.5.2 Effectifs

Au 30 juin 2012, l'effectif est de 1 462 agents RFF. Pour mémoire, l'effectif s'élevait à 1 348 agents au 30/06/2011.

7.6 Autres charges et produits courants

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011
Frais bancaires	(0,1)	(0,1)
Autres charges	(3,8)	(3,3)
Autres charges courantes	(3,9)	(3,5)
Produits sur cessions d'immobilisations du patrimoine	10,1	12,2
Autres produits	15,2	3,4
Autres produits courants	25,3	15,6

Les autres charges comprennent principalement les valeurs nettes comptables des actifs cédés et les autres produits des dédommagements pour préjudices ainsi que des reprises de provisions sans contrepartie.

7.7 Autres charges et produits non courants

Le résultat au 30/06/2012 matérialise un produit non courant de 6,1 M€ correspondant à la régularisation d'une charge à payer représentant le montant des soultes restant à verser aux autorités portuaires.

7.8 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011
Charges sur passif au coût amorti	(639,4)	(651,8)
Variation de juste valeur des dettes couvertes en FVH	(3,6)	16,2
Résultat des dérivés qualifiés de couverture	(0,5)	49,6
Résultat des dérivés non qualifiés de couverture	(8,1)	4,1
Report/déport des dérivés de change	(2,1)	(4,8)
Total coût de l'endettement financier brut	(653,8)	(586,7)
Résultat sur actif évalué à la juste valeur	12,9	13,3
Coût de l'endettement financier net	(640,9)	(573,5)

Variation des réserves relatives aux couvertures de flux de trésorerie :

Le résultat différé en capitaux propres comprend l'impact de change constaté sur les couvertures de flux de trésorerie. Au 30 juin 2012, les réserves recyclables se décomposent de la façon suivante (en millions d'euros) :

Solde au 31/12/2010	-481,6
Recyclage en résultat 2011 (*)	-127,3
Variation en capitaux propres	-155,4
Solde au 31/12/2011	-764,3
Recyclage en résultat 2012 (*)	-138,6
Variation en capitaux propres	-105,6
Solde au 30/06/2012	-1 008,5

(*) y compris impact des dérivés de change qualifiés de flux de trésorerie et immédiatement transférés en résultat à hauteur de -204,7 millions d'euros en 2011 et -174,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012.

Note 8 - Parties liées

Relations avec l'Etat :

Conformément à la législation applicable aux entreprises dont l'Etat est actionnaire unique, RFF est soumis au contrôle économique et financier de l'Etat, de la Cour des Comptes, du Parlement, de même qu'aux vérifications de l'Inspection générale des finances.

Impact sur le résultat :

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011
Subvention d'exploitation	165,7	393,7
Subvention de renouvellement	59,2	58,9
	224,9	452,6

Impact sur le bilan :

(en millions d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Subvention de renouvellement	3 918,5	3 977,7
Subvention d'exploitation à recevoir	13,2	11,4
	3 931,7	3 989,1

Relations avec la SNCF :

Les relations entre RFF et la SNCF sont régies par des conventions. La loi n°97-135 du 13 février 1997 portant création de RFF prévoit à son article 1^{er} qu'une convention entre RFF et la SNCF fixe, notamment, les conditions d'exécution et de rémunération des missions dévolues à la SNCF à savoir la gestion du trafic et des circulations ainsi que le fonctionnement et l'entretien des installations techniques et de sécurité du réseau. A cet effet, RFF et la SNCF ont signé le 26 octobre 1998 la convention n°98-007. Le décret n°97-444 du 5 mai 1997 précise que cette convention peut prévoir, si besoin, la conclusion de conventions particulières de durée adaptée pour l'exécution des différentes missions confiées à la SNCF. Ainsi une convention particulière afférente à la gestion des quais, des grandes halles de voyageurs et ouvrages annexes a été signée. De même, la convention conclue le 19 mai 1999 matérialise les engagements respectifs de RFF et de la SNCF pour la réalisation des actions de recherche intéressant le réseau ferré national. Deux conventions ont trait aux opérations d'investissement de RFF, la première définit les modalités d'achat groupé, de logistique et de gestion du transport des fournitures à gestion centralisée et la seconde les prestations liées à ces opérations.

A ces conventions purement ferroviaires, s'ajoutent la convention de gestion du patrimoine qui définit la mission de gestion du patrimoine immobilier de RFF déléguée à la SNCF et la convention relative à la dette de RFF vis-à-vis de la SNCF qui précise la consistance de la dette héritée et ses modalités de remboursement.

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011
Produits : Péages	1 675,1	1 599,0
Charges : Convention de gestion	1 599,1	1 553,8
Production d'immobilisations mandatée à la SNCF	1 104,9	1 046,1

Note 9 - Engagements hors bilan

Garanties financières

Le montant des engagements reçus au titre des cautions bancaires est de 0,4 M€ au 30/06/2012.

Autres engagements donnés relatifs aux cessions d'actifs

RFF est amené à céder régulièrement et directement des biens immobiliers inutiles au ferroviaire.

Le montant des promesses signées et non encore levées au 30 juin 2012 s'élève à 142 M€, contre 108,1 M€ au 31 décembre 2011, comprenant principalement une promesse concernant le site de Batignolles à Paris pour 103 M€.

Engagements au titre du PPP GSMR

1. caution bancaire :

RFF bénéficie d'une garantie à première demande de la part d'un organisme bancaire en cas de manquement de SYNERAIL. Cette garantie est accordée progressivement en fonction de l'engagement des phases de déploiement du réseau. Au 30/06/2012, RFF bénéficie d'une première garantie pour un montant de 39,5 M€.

2. autres engagements :

Au 30/06/2012, les redevances d'investissement restant à payer par RFF au titre du contrat s'élèvent à 568,1 M€ et les redevances d'exploitation maintenance à 510,2 M €. Parallèlement, les financements restant à percevoir s'élèvent à 535,8 M€ (valeur actualisée).

ENGAGEMENTS AU TITRE DU PPP BPL

Le montant d'immobilisation en cours restant à comptabiliser au 30/06/2012 s'élève à 2 101,6 M€ (valeur actualisée) compte tenu du pourcentage d'avancement au 30/06/2012.

Le montant de subvention méritée restant à comptabiliser s'élève à 1 329,9 M€ (valeur actualisée) compte tenu du pourcentage d'avancement au 30/06/2012.

ENGAGEMENTS AU TITRE DU PPP SEA

- SEA

Immobilisation en cours et subvention méritée à comptabiliser jusqu'à l'achèvement :

Le montant d'immobilisation en cours restant à comptabiliser s'élève à 4 581,3 M€ (valeur actualisée) compte tenu du pourcentage d'avancement au 30/06/2012.

Le montant de subvention méritée restant à comptabiliser s'élève à 2 358,7 M€ (valeur actualisée) compte tenu du pourcentage d'avancement au 30/06/2012.

RFF garant :

La garantie émise par RFF en faveur de la Caisse des dépôts-Direction des Fonds d'Epargne est de 757,2 M€, à effet juillet 2011. Cette garantie fait l'objet d'une rémunération depuis de juillet 2011.

RFF contributeur public au financement :

Le montant restant à verser par RFF au titre de sa contribution au financement s'élève à 1 080,0 M€ au 30/06/2012.

RFF collecteur de fonds auprès des financeurs tiers :

Le montant de subventions restant à appeler auprès des financeurs tiers et à reverser au concessionnaire s'élève à 2 747,1 M€ au 30/06/2012.

Autres engagements : clauses de fin anticipée de contrat

Le contrat de concession comprend plusieurs clauses de fin anticipée du contrat qui conduisent RFF à verser des indemnités au concessionnaire et à se substituer à ce dernier dans l'exécution du contrat.

Clause de déchéance : le contrat prévoit que le concédant peut prononcer la déchéance du concessionnaire en cas de manquement de ce dernier. Dans ce cas, RFF devra verser une indemnité minimale au concédant correspondant à environ 85% des financements supportés par le concessionnaire.

Clause de résiliation pour force majeure ou imprévision : en cas de résiliation pour force majeure ou imprévision, RFF devra verser au concessionnaire une indemnité fixée dans les conditions et selon les principes dégagés par la jurisprudence du conseil d'Etat.

Dans ces hypothèses de fin anticipée, la convention de financement prévoit que l'Etat rembourse RFF du montant de l'indemnité due au concessionnaire, déduction faite de la valeur pour RFF des revenus futurs de l'infrastructure qu'il reprend en gestion.

Clause de résiliation pour motif d'intérêt général : ce mécanisme peut être mis en œuvre à partir de la 12^{ème} année après la mise en exploitation commerciale. Dans ce cas, RFF verse au concessionnaire une indemnité, dont une partie selon une périodicité semestrielle. La convention de financement prévoit la prise en charge de cette indemnité par l'entité publique à l'origine de la décision ayant provoqué la mise en œuvre de la clause.

Autres engagements liées à la période d'exploitation :

Clause dite « GPSO » (grands projets du sud-ouest) : un an après la mise en exploitation des 3 lignes à grande vitesse, Bordeaux-Toulouse, Bordeaux-Hendaye, Poitiers-Limoges, le concessionnaire est tenu de reverser à RFF une partie des recettes du trafic générées l'année précédente sur la Ligne par la mise en exploitation de chacune des 3 lignes citées ci-dessus. Ce reversement correspond à environ 25% de la différence entre les recettes réelles générées et les recettes théoriques attendues. Si la différence devient négative, le montant à verser à RFF par le concessionnaire est nul. RFF n'a rien à reverser au concessionnaire.

Clause de retour à bonne fortune : à compter de la 5^{ème} année de mise en exploitation, le concessionnaire est tenu de reverser à RFF une « redevance de bonne fortune ». Cette redevance correspond à un reversement des recettes du trafic qui varie en fonction de l'écart constaté entre les recettes réalisées et les recettes attendues. Si la différence devient négative, le montant à verser à RFF par le concessionnaire est nul. RFF n'a rien à reverser au concessionnaire. RFF reverse chaque année le montant de cette redevance à l'Etat et aux collectivités territoriales signataires de la convention de financement au prorata de leur participation au projet.



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE
COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES
AU 30 JUIN 2012



Conseil d'administration
du 30 août 2012

Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2012

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Le résultat opérationnel courant s'élève à + 662,6 M€ au premier semestre 2012 contre + 691,9 M€ au premier semestre 2011, en diminution de 29,3 M€.

Le résultat financier ressort à (640) M€ au premier semestre 2012 contre (572,8) M€ au 30 juin 2011, en diminution de 67,2 M€.

Le résultat net du premier semestre 2012 ressort à (18,6) M€ contre + 77,6 M€ au 1^{er} semestre 2011.

Les dépenses relatives aux projets d'infrastructure ferroviaire s'élèvent à 2 238,4 M€ pour le premier semestre 2012 contre 1 494,2 M€ pour le premier semestre 2011 et 4 529,7 M€ pour l'ensemble de l'année 2011.

Les capitaux propres restent négatifs à hauteur de (1 340,4) M€ au 30 juin 2012.

I. ACTIVITE AU COURS DE LA PERIODE ECOULEE ET COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

1. Résultat

Le déficit constaté au 30 juin 2012 est de 18,6 M€ compte tenu d'un résultat courant de 662,6 M€, contre un bénéfice de 77,6 M€ au 30 juin 2011.

En millions d'euros	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011 (6 mois)	Var.
Résultat opérationnel courant	662,6	691,9	(29,3)
Charges et produits non courants	6,1	(0,5)	6,6
Résultat financier	(640,0)	(572,8)	(67,2)
Impôts sur les bénéfices	(47,2)	(41,1)	(6,1)
Quote part de résultat des mises en équivalence	(0,1)		
Résultat net	(18,6)	77,6	(96,0)

1.1. Evolution du résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant se détériore de 29,3 M€, soit 4,2%, au premier semestre 2012 par rapport à la même période de 2011. Le tableau ci-après détaille l'évolution des principaux postes de charges et produits du résultat opérationnel courant.

En millions d'euros	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011 (6 mois)	Var.
Redevances réseau	2 602,7	2 301,1	301,4
Transport d'électricité	91,7	89,5	2,2
Produits hors trafic	44,5	41,2	3,3
Autres produits	41,5	42,7	(1,2)
Chiffre d'affaires	2 780,4	2 474,6	305,8
Subvention d'exploitation	187,5	416,6	(229,1)
Rémunération de la gestion déléguée	(1 605,0)	(1 561,0)	(44,0)
Autres charges de réseau	(90,8)	(91,8)	1,0
Impôts et taxes	(41,1)	(38,5)	(2,6)
Autres charges opérationnelles	(220,3)	(200,6)	(19,6)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciation des actifs	(586,1)	(489,5)	(96,6)
Dotations aux provisions clients, y compris provisions PHT (nettes de reprises)	(4,9)	(0,2)	(4,7)
Reprises de subventions d'investissement	221,5	170,1	51,4
Autres produits courants	25,3	15,6	9,7
Autres charges courantes	(3,9)	(3,5)	(0,5)
Résultat opérationnel courant	662,6	691,9	(29,3)

1.1.1. Les redevances réseau

Les redevances d'infrastructure au premier semestre 2012 atteignent 2 602,7 M€, dont :

- 2 540,3 M€ au titre des prestations minimales ;
- 47,9 M€ au titre de l'usage des installations de traction électrique (RCE) ;
- 14,4 M€ au titre des autres prestations complémentaires (autres que la RFE et RCTE)

Elles enregistrent une hausse de 301,4 M€, soit +13% par rapport au premier semestre 2011, qui reste concentrée sur les prestations minimales.

A noter que le montant des redevances d'infrastructure ci-dessus (2 602,7 M€) ne comprend pas le montant des redevances refacturées aux entreprises ferroviaires au titre du transport et de la distribution de l'énergie de traction (RCTE) et de la fourniture du courant de traction (RFE) à hauteur de 91,7 M€ (89,5 M€ au 30 juin 2011).

Evolution des prestations minimales et décomposition par type de redevances

Les prestations minimales s'élèvent au 1^{er} semestre 2012 à 2 540,3 M€, en augmentation de 307,1 M€, soit +13,8% par rapport à la même période de l'année précédente.

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011	Variation
Redevance d'accès (RA)	946,4	738,0	28,2%
Redevance de réservation (RR)	895,6	834,2	7,4%
Redevance de circulation (RC)	698,3	661,0	5,6%
TOTAL PRESTATIONS MINIMALES	2 540,3	2 233,2	13,8%

Cette augmentation s'explique principalement par :

- le montant de la redevance d'accès facturée à partir de l'horaire de service 2012 par RFF à l'Etat, devenu autorité organisatrice de transports pour les trains d'équilibre du territoire (+190 M€) ;
- l'augmentation des redevances d'accès liée à l'application du taux d'inflation ferroviaire de 2,5% pour l'HDS 2012 (+18,4 M€) ainsi que l'augmentation des redevances de circulation (+36,4 M €) et de réservation (+58,3 M€) ;
- la facturation à partir de l'horaire de service 2012 des trains d'approvisionnement de chantiers et d'acheminements de matériels en dehors des zones de chantiers (+11,4 M€) ;
- la progression des recettes réalisées avec le nouveau client THELLO (+1 M€).

Evolution des prestations minimales et des circulations par activité

Les redevances des prestations minimales sont perçues pour 97,3% au titre de l'activité Voyageurs qui représente comme au 30 juin de l'an dernier 84,5% des circulations et pour 2,7% au titre de l'activité fret qui représente 15,5% des circulations.

- Les redevances de l'activité Voyageurs se répartissent entre trains aptes à la grande vitesse pour 63,8% (32,9% des circulations), trains nationaux et régionaux de voyageurs pour 36,2% (67,1% des circulations).
- Les redevances de l'activité Fret sont désormais versées pour 27,7% par les entreprises alternatives qui représentent désormais 28,1% des circulations Fret (contre 23% au 30 juin 2011).

Le volume de trains.km circulés reste globalement stable (+0,2%) par rapport au premier semestre 2011. L'évolution des circulations par activité est reprise dans le tableau ci-dessous :

Evolution des circulations par activité			
En millions de trains km	30/06/2012	30/06/2011	Var.
	(6 mois)	(6 mois)	
Trains aptes à la grande vitesse	70,4	67,7	4,0%
Corail et corail intercités	20,9	23,3	-10,3%
Train express régionaux	90,4	90,5	-0,1%
Transilien Ile de France DIF	32,0	32,3	-0,9%
Activité Voyageurs	213,7	213,8	0,0%
Entreprises Ferroviaires Alternatives	11,0	8,7	26,4%
Fret SNCF	28,1	29,3	-4,1%
Activité Fret	39,1	38,0	2,9%
Divers	0,4	0,9	-55,6%
TOTAL	253,2	252,7	0,2%

L'évolution des circulations par activité met en évidence une stagnation de l'activité Voyageurs principalement due à la chute des circulations sur les Corail et Corail intercités (-10,3% des circulations par rapport au 1^{er} semestre 2011), malgré le conventionnement des Trains d'Equilibre du Territoire.

L'activité fret est en hausse de 2,9%, portée par les Entreprises Ferroviaires Alternatives (EFA), et une baisse moins importante sur le fret SNCF.

1.1.2. Les produits de location du domaine

Les produits de location du 1^{er} semestre 2012 s'élèvent à 45,3 M€ dont 1,9 M€ au titre de refacturation de charges.

Hors refacturation de charges, ces produits atteignent 43,4 M€, à comparer au montant de 40,9 M€ au 1^{er} semestre 2011.

Ce montant de 43,4 M€ du premier semestre 2012 se décompose en :

- 25,0 M€ de produits locatifs fonciers et immobiliers (58 % du total) dont l'apport publicité représente 12,4 M€
- 12,0 M€ de produits locatifs télécom (28 % du total)

- 3,5 M€ de produits locatifs ferroviaires (8 % du total)
- 1,0 M€ de produits locatifs des autorisations diverses (2 % du total)
- 1,9 M€ de produits locatifs réseaux (4 % du total)

1.1.3. La subvention d'exploitation Etat

L'évolution de la subvention exploitation d'Etat se présente de la façon suivante compte tenu de l'évolution tarifaire intervenue en 2012 :

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011	Variation
Trains nationaux classiques de voyageurs	0,0	122,1	-122,1
Fret	165,7	271,6	(105,9)
Total	165,7	393,7	(228,0)

La diminution de la subvention exploitation Etat s'explique en partie par la requalification de la subvention perçue au titre des trains « corail » en redevance d'accès facturée à l'Etat, conformément aux clauses de la convention relative à l'exploitation des trains d'équilibre du territoire (TET) qui rend l'Etat redevable de cette redevance.

1.1.4. Les autres produits

1.1.4.1. Les embranchements particuliers

Sur le 1^{er} semestre 2012, le montant comptabilisé au titre des produits des installations terminales embranchées est de 7,2 M€. Ce montant est à comparer au montant de 6,5 M€ enregistré au 1^{er} semestre 2011.

1.1.4.2. Les ventes de fournitures

Ce produit correspond principalement aux ventes et récupérations de vieilles matières réalisées par la SNCF pour RFF dans le cadre d'opérations d'entretien ou de renouvellement.

Il s'élève à 22,7 M€ au 1^{er} semestre 2012 comparable au 1^{er} semestre 2011.

1.1.5. La rémunération de la gestion déléguée

1.1.5.1. L'entretien et l'exploitation des infrastructures ferroviaires

Le gestionnaire d'infrastructure délégué est rémunéré dans le cadre d'une part, d'une convention de gestion pour l'entretien du réseau ferré national, et d'autre part d'une convention pour la gestion du trafic et des circulations sur le réseau ferré national, ces deux conventions fixant le montant des bases annuelles de la rémunération.

Pour le 1^{er} semestre 2012 la rémunération des prestations pour le fonctionnement et l'entretien du réseau s'élève à 1 087,7 M€ après activation sur le 1^{er} semestre 2012 de 18,8 M€ de dépenses 2011 relatives au contrat IMIS.

La rémunération se décompose comme suit :

- 1 041,1 M€ pour le domaine maintenance y compris les OGE (hors protocole IDF)
- 49,0 M€ au titre des interventions de maintenances individualisées et suivies (IMIS)
- -18,8 M€ d'activations d'IMIS relatives à des dépenses 2011
- 14,5 M€ de dépenses complémentaires d'OGE protocole IDF
- 1,3 M€ de charges diverses et d'études
- 0,6 M€ de reporting CGI 2011

Pour le 1^{er} semestre 2012 la rémunération de la gestion du trafic et des circulations s'élève à 444,9 M€.

Au global le montant de la rémunération comptabilisé au titre des prestations de fonctionnement et d'entretien du réseau, du trafic et des circulations est de 1 532,6 M€ contre 1 495,5 M€ au 30 juin 2011.

1.1.5.2. La gestion des quais

La nouvelle convention des services en gare (CSG) est en cours de signature, elle se substitue à l'ancienne convention des quais (CGQ).

Son coût s'élève à 25,8 M€ au 30 juin 2012 contre 23,3 M€ au 30 juin 2011 soit une augmentation de 2,5 M€ qui s'explique principalement par la réaffectation des dépenses de clôtures sur les quais anciennement comprises dans la convention d'entretien du réseau ferré national (+1,75 M€) et l'effet grand livre des gares de la LGV RR (+0,75 M€).

1.1.5.3. La gestion du patrimoine

Les missions de gestion du patrimoine sont réparties entre la SNCF d'une part, et d'autres prestataires dont NEXITY et YXIME à compter du 1^{er} janvier 2012 d'autre part.

Elles comprennent la gestion immobilière (location, charges, travaux), l'assistance aux cessions, la gestion de la fiscalité, ainsi que la gestion des procédures domaniales et d'urbanisme.

Deux conventions existent avec la SNCF dans le cadre de cette gestion du patrimoine,

- une convention de prestation de services pour les missions confiées à la SNCF. Le coût de cette convention s'élève à 27,6 M€ pour le 1^{er} semestre 2012 auxquels s'ajoutent 4,7 M€ de régularisation au titre de 2011. Cette rémunération comprend, la gestion de la fiscalité ainsi que les remboursements de sinistres. Elle reste stable par rapport au 1^{er} semestre 2011 (26,4 M€).
- une convention financière pour les remboursements des charges immobilières des biens de la SNCF occupés par des installations de l'infrastructure ou par des services SNCF exerçant des missions du GID. La charge comptabilisée au titre de cette convention s'élève pour 2011 à 8,4 M€, montant comparable au 1^{er} semestre 2011.

Au total, la charge relative au mandataire SNCF s'élève à 40,7 M€ au 1^{er} semestre 2012 contre 34,8 M€ au 1^{er} semestre 2011. Cette augmentation est principalement liée à la maîtrise du risque propriétaire.

Pour les autres prestataires le montant s'élève à 5,9 M€. Il s'agit principalement d'YXIME et NEXITY dont le coût de gestion comptabilisé au 1^{er} semestre 2012 s'élève à 5,4 M€ contre 6,7 M€ au 1^{er} semestre 2011.

Un effort de remise en état du patrimoine, comparable à la remise en état du réseau est nécessaire. L'essentiel de l'augmentation des autres charges de gestion (7,8 M€ au 30/06/2012 contre 5,4 M€ au 30/06/2011) concerne les gros travaux et démolitions réalisés sur des biens non occupés par des installations techniques de l'infrastructure.

1.1.6. Autres charges de réseau : électricité

Au cours du 1^{er} semestre 2012, les charges de RFF en matière d'électricité se sont élevées à 90,8 M€ contre 91,8 M€ au 1^{er} semestre 2011.

1.1.7. Les impôts et taxes

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011	VAR
Impôts, taxes gestion directe	(25,4)	(25,3)	(0,1)
Impôts et taxes gestion mandatée	(15,6)	(13,2)	(2,5)
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour risques sur impôts	0,0	0,0	0,0
Total	(41,1)	(38,5)	(2,6)

1.1.8. Les autres charges opérationnelles

(en millions d'euros)	30/06/2012	30/06/2011	VAR
Frais d'études nets de production immobilisée	(25,6)	(20,9)	(4,7)
Travaux et équipements ferroviaires nets de production immobilisée	(31,9)	(32,2)	0,3
Autres achats externes nets de production immobilisée	(103,8)	(96,0)	(7,8)
Charges de personnel nets de production immobilisée	(59,0)	(51,5)	(7,5)
Total	(220,3)	(200,6)	(19,7)

1.1.8.1. Les dépenses d'études

Au premier semestre 2011, RFF a enregistré 25,5 M€ de dépenses d'études, qui peuvent s'analyser selon les axes opérationnels suivants :

Dépenses d'études	30/06/2012	30/06/2011	Ecart	Variations
Etudes d'exploitation	21,6	16,4	5,2	31,7%
Etudes générales	3,9	4,5	-0,6	-13,3%
TOTAL	25,5	20,9	4,6	22,0%

Les dépenses d'études atteignent 25,5 M€, en augmentation de 22,0 % par rapport au 30 juin 2011. Elles se répartissent entre études d'un projet d'investissement identifié (84%) et études générales et stratégiques (16%).

Etudes sur projets d'investissement

Les dépenses d'études sur projet atteignent 21,6M€ et se répartissent entre projets de développement pour 66% et projets d'amélioration de la qualité du réseau et de renouvellement pour 24%. Les 11% restant concernent des projets d'investissements sur les autres activités.

L'exercice au 30 juin 2012 est marqué par une hausse des études sur projet d'investissements de 5,3 M€ par rapport au 30 juin 2011, soit 32%. Cette augmentation est principalement imputable aux études sur des opérations de renouvellement (+3,1M€), notamment des études menées dans le cadre du déploiement de la Commande Centralisée du Réseau (CCR), ainsi que de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion du programme de renouvellement des ouvrages d'art.

L'essentiel des études concernent les grands projets nationaux avant travaux, à hauteur de 8,3 M€.

Les principaux projets avant travaux concernés sont :

- LGV PACA pour 4,8 M€ ;
- Liaison Roissy-Picardie pour 1,1 M€ ;
- LGV Poitiers-Limoges pour 1,1 M€ ;
- Ligne nouvelle Paris-Normandie pour 0,6 M€ ;
- LGV Paris-Orléans Clermont Lyon pour 0,4 M€.

Etudes générales

Les dépenses d'études générales représentent 3,9 M€ dont 0,8 M€ portant sur l'axe « développer l'action commerciale », 0,7 M€ sur l'axe « développer le réseau » et 0,6 M€ sur l'axe « améliorer la performance du réseau ». La diminution de 0,6 M€ par rapport à 2010 s'explique par la politique de maîtrise des charges internes lancée par RFF dans le cadre du budget 2012.

1.1.8.2. Les dépenses de personnel

Les charges de personnel représentent au 30/06/2012 un montant de 59 M€ contre 51,5 M€ au 30/06/2011, soit une augmentation de 14,6%.

L'effectif est en croissance. Il est de 1 462 agents présents au 30 juin 2012 contre 1 348 agents au 30 juin 2011, soit une augmentation de 8,5% sur un an.

1.1.9. Les dotations nettes aux amortissements et dépréciation des actifs

Les dotations s'élèvent à 586,1 M€ contre 489,5 M€ pour le premier semestre 2012. La dotation 2012 comprend à hauteur de 68,9 M€ l'impact estimé du retard des mises en service comptable. Parallèlement, les reprises de subventions comprennent à hauteur de 29,8 M€ l'impact de ce même rattrapage.

Dépréciation des projets en cours :

L'établissement enregistre des provisions pour dépréciation sur des projets en phase avant-projet ou post avant-projet qui présentent un risque quant à leur aboutissement.

Au 30 juin 2012, la provision est restée inchangée soit un montant de 26,8 M€.

Dépréciation des projets en service : cf §2.1.3

1.1.10. Quote-part de subventions virée au compte de résultat

Les subventions d'investissement sont virées au compte de résultat au rythme des amortissements pratiqués pour un montant de 221,5 M€ au 1^{er} semestre 2012.

Ce chiffre inclut les subventions de renouvellement et de mise aux normes reprises à hauteur de 59,2 M€.

1.1.11. Les autres charges et produits courants

Les autres produits courants s'élèvent à 25,3 M€ sur 2012 comparés à 15,6 M€ pour la même période sur 2011. Les autres charges courantes sont de 3,9 M€ en 2012 contre 3,5 M€ en 2010.

Les autres produits courants comprennent principalement les produits des cessions qui s'élèvent à 10,1 M€ en 2012. Ils génèrent une plus-value de 6,9 M€ contre 9,1 M€ en 2011.

1.2. Résultat financier

En millions d'euros	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011 (6 mois)	Var.
Coût de l'endettement financier net	(640,9)	(573,5)	(67,5)
Autres produits financiers	3,1	2,9	0,3
Autres charges financières	(2,2)	(2,2)	0,0
Résultat financier	(640,0)	(572,8)	(67,2)

Le résultat financier s'établit à **(640) M€** contre **(572,8) M€** sur la même période en 2011 soit une variation de -67,2 M€.

1.2.1. Le coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net se dégrade de 67,5 M€ à (640,9) M€ au 1er semestre 2012 contre (573,5) M€ au 1er semestre 2011.

Cette dégradation s'explique d'une part, par une forte progression de la dette au cours du 1^{er} semestre, et d'autre part, par une inefficacité générée par la requalification des opérations de couverture en juste valeur et la volatilité des basis points.

1.2.2. Autres charges et produits financiers

Les autres charges et produits financiers comprennent d'une part les intérêts sur comptes courants et d'autre part des intérêts moratoires facturés par les fournisseurs ainsi que les intérêts moratoires facturés par RFF lors des retards de versement par ses clients.

2. Bilan

2.1. Immobilisations

2.1.1. Production et acquisition d'immobilisations

Le montant total des dépenses d'investissement corporelles s'élève au 30 juin 2012 à **2 261,9 M€** (dont 2241,2 de production et 20,7 d'acquisitions) contre 1 503,4M€ pour la même période en 2011 (dont 1 496,8 M€ de production et 6,6 d'acquisitions) soit une hausse de 758,5 M€. Ce montant comprend :

- ❖ **2 241,2 M€** de dépenses d'investissement en-cours qui se décomposent en :
 - 2 238,4 M€ de dépenses sur projets d'investissement infrastructure
 - La part réalisée par les mandataires au nom et pour le compte de RFF s'élève à 1 134,5 M€ au 30 juin 2012
La production directe de RFF atteint 381,5 M€ au 30 juin 2012
La part d'activation des intérêts hors PPP s'élève à 37,9 M€
 - La production au titre des PPP SEA, GSMR et BPL s'élève à 684,5 M€ au 30 juin 2012, dont 40,8 M€ pour GSMR et 127,6 M€ pour BPL et 516,1 M€ pour SEA.
 - Les avances au titre des réserves foncières augmentent de 0,7 M€ pour atteindre 21,8 M€ au 30/06/2012.
 - Les dépenses de fonctionnement en-cours s'élèvent à 1,6 M€

- Les dépenses DCF s'élèvent à 0,2 M€
- Les dépenses mandataires patrimoine s'élèvent à 0,3 M€
- ❖ **20,7 M€** d'autres dépenses d'investissements composées entre autre de 18,8 M€ d'acquisition au titre du contrat IMIS (intervention maintenance individualisée et suivie)

DETAIL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ACTIVEES - Données en M€

(comptes IFRS y compris concession SEA)

	30/06/2012	30/06/2011	Variation
GRANDS PROJETS D'ÉVELOPPEMENT	993,3	345,8	647,5
Grands Projets Nationaux AVANT Travaux	16,6	11,2	
Grands Projets Nationaux EN Travaux	264,1	288,6	
Grands Projets en PPP (maîtrise d'ouvrage RFF)	89,6	45,9	
Grands Projets en PPP (maîtrise d'ouvrage Partenaires)	623,0	0,0	
PROJETS REGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT	296,6	263,0	33,7
Projets Régionaux de Développement	296,6	263,0	
AMÉLIORATION QUALITÉ DU RÉSEAU	125,5	116,6	8,9
Sécurité	25,5	17,1	
Accès aux Trains	11,9	26,5	
Régularité	14,3	9,5	
Développement technologique (dont ERTMS,...)	6,2	3,1	
GSM-R	58,7	53,0	
Amélioration de la performance	5,2	5,6	
Environnement (Acoustique PNB, autres...)	3,8	1,9	
RENOUVELLEMENT	702,1	726,6	-24,5
Voies	493,6	534,4	
Signalisation et télécom (hors GSMR)	117,8	103,4	
Traction électrique	38,0	25,5	
Ouvrages d'Art et Ouvrages de Terre	43,4	54,6	
Autres programmes (GHV, EM, ...)	9,3	8,7	
INVESTISSEMENT ET ÉTUDES COMMERCIAUX	10,7	6,1	4,6
Investissement et Études Commerciales	10,7	6,1	
PÉRIMÈTRE FONCIER / IMMOBILIER	15,9	8,5	7,4
Périmètre Foncier / Immobilier	15,9	8,5	
TRAVAUX POUR TIERS	19,7	8,9	10,8
Travaux pour Tiers	19,7	8,9	
Autres	16,1	-4,6	20,7
Divers	16,1	-4,6	
TOTAL	2179,7	1470,7	709,1

Les dépenses immobilisées au 30 juin 2012 s'élèvent à 2179,7 M€ et sont en augmentation de + 709,1 M€ (+48,2%) par rapport au 30 juin 2011 (1470,7 M€) et proviennent principalement de l'augmentation des dépenses dans le cadre des contrats de partenariat et de concession.

Pour ce qui concerne les projets de développement, l'augmentation des dépenses immobilisées atteint + 681,2 M€ (+111,9%), et comprend :

- une baisse sur les grands projets nationaux en travaux de - 24,5 M€ (-8,5 %) compte tenu de la fin des travaux de la LGV Rhin Rhône branche Est (-97 M€) compensée par l'accélération des travaux de la LGV EST phase 2 (+73 M€).
- une hausse sur les projets LGV Sud Europe Atlantique (+21,2 M€) et Contournement Nîmes-Montpellier y compris Modernisation Montpellier Perpignan (+21,3 M€) pour les dépenses en maîtrise d'ouvrage RFF hors PPP ;
- une hausse des dépenses immobilisées au titre des contrats de partenariat : +125,6M€ pour la LGV Bretagne-Pays de Loire et + 497,4M€ pour la LGV Sud Europe Atlantique au 30 juin 2012 (pas d'en cours au 30 juin 2011, la signature des contrats ayant eu lieu respectivement en juillet 2011 et juin 2011).
- une hausse sur les projets régionaux de développement de + 33,7 M€ (+12,8%).

Pour l'amélioration de la qualité du réseau, on constate une évolution de +8,9M€ intégrant notamment une forte baisse de -14,6M€ pour l'accès aux trains, une hausse de +8,4M€ pour la sécurité et de +5,7M€ pour le GSM-R.

L'activité renouvellement baisse de -24,5 M€ par rapport au 30 juin 2011 notamment pour :

- - 40,8 M€ pour les opérations voies dont -42,4M€ sur le réseau régional (UIC 7 à 9) ;
- - 11,2M€ pour les ouvrages d'art ;
- + 9,1M€ pour la signalisation /Commande Centralisée du Réseau ;
- + 14,5M€ pour les Installations Fixes de Traction Électrique.

2.1.2. Les mises en service des projets d'investissement

Il n'y a pas eu de mise en service sur le premier semestre 2012.

2.1.3. Valorisation des actifs à la date de clôture des comptes

UGT Infrastructure

RFF n'a pas relevé d'indice montrant que les actifs de cette UGT aient pu perdre de la valeur.

UGT Patrimoine

RFF n'a pas relevé d'indice montrant que les actifs de cette UGT aient pu perdre de la valeur.

2.2. Subventions d'investissement

Les subventions figurant en passif non courant s'élèvent à **17 672 M€** contre **16 953,2 M€** au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 718,8 M€ (+ 4,07%).

2.2.1. Les subventions d'investissement de développement

- **Les subventions nettes sur immobilisations mises en service** s'élèvent à **10 273,1 M€** au 30 juin 2012 contre 6 301,5 M€ à fin juin 2011.

Il n'y a pas eu de mises en service au 1er semestre 2012.

Les reprises au résultat sur cette même période s'élèvent à 165,5 M€ dont 29,8 M€ au titre de l'estimation de l'impact des retards de mise en service des projets délégués à la SNCF. Il convient de noter que les dotations aux amortissements intègrent parallèlement un montant de 68,9 M€ au titre de l'estimation de l'impact des retards de mise en service des projets délégués à la SNCF.

- **Les subventions d'investissement sur immobilisations en cours (subventions méritées)** s'élèvent au 30 juin 2012 à **3 474,6 M€** contre 5 624,4 M€ à fin juin 2011.

2.2.2. Les subventions de renouvellement et mises aux normes

Au même titre que les autres subventions, il n'y a pas eu de mises en service sur le 1er semestre 2012.

Le montant de reprise au résultat de cette subvention s'élève au total à 59,2 M€ au 30 juin 2012.

2.3. Dette nette

La dette nette présentée tient compte de l'ensemble des instruments financiers reconnus au bilan en application du référentiel IFRS.

2.3.1. L'endettement financier net

(en millions d'euros)	30/06/2012			31/12/2011		
	courant	non courant	total	courant	non courant	total
Dette financière (2)	4 992,6	31 967,3	36 959,9	4 324,3	29 783,4	34 107,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 254,3)		(3 254,3)	(4 410,4)		(4 410,4)
TCN à maturité >90j à l'origine	(2 732,0)		(2 732,0)			0,0
Sous-total dette financière nette avant prise en compte des dérivés	(993,7)	31 967,3	30 973,6	(86,2)	29 783,4	29 697,2
Dérivés actif (1)	(228,5)	(1 295,5)	(1 523,9)	(260,6)	(1 258,0)	(1 518,6)
Dérivés passif (1)	198,7	1 841,4	2 040,2	160,5	1 952,7	2 113,2
Total dette financière nette	(1 023,5)	32 513,3	31 489,8	(186,3)	30 478,1	30 291,8

(1) principalement affectés à la dette

(2) y compris découverts bancaires

2.3.2. Répartition de la dette financière

(en millions d'euros)	30/06/2012			31/12/2011		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Dette long terme RFF	2 972,2	30 347,1	33 319,3	1 968,7	28 170,2	30 138,9
Dette long terme SNCF	112,7	1 620,2	1 732,9	226,8	1 613,2	1 840,0
Dette court terme	1 907,6	-	1 907,6	2 128,7	-	2 128,7
Dette financière	4 992,6	31 967,3	36 959,9	4 324,3	29 783,4	34 107,7

RFF a levé au cours du 1^{er} semestre 2012 sur les marchés internationaux de capitaux 3,4 milliards d'euros en 20 opérations publiques ou privées libellées en devises euro, couronne norvégienne, livre sterling et yen.

3. Tableau de flux de trésorerie

En millions d'euros	30/06/2012	30/06/2011	Variation
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 019,1	1 023,6	(4,5)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité opérationnelle	(45,9)	124,6	(170,5)
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	973,2	1 148,2	(175,0)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement <i>(dont variation de BFR d'investissement)</i>	(1 013,5) <i>(96,0)</i>	(1 095,7) <i>162,2</i>	82,2 <i>(258,3)</i>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement <i>(dont variation de BFR financier)</i>	(1 138,0) <i>(152,6)</i>	(820,2) <i>10,8</i>	(317,8) <i>(163,4)</i>
Variation de la trésorerie nette de découverts bancaires	(1 178,3)	(767,7)	(410,6)

La capacité d'autofinancement, avant coût de l'endettement financier net est relativement stable puisqu'elle ressort à 1 019,1 M€ au 30/06/12 contre 1 023,6 M€ au 30/06/2011.

La trésorerie liée aux opérations d'investissement au 30 juin 2012 s'améliore de 82,2 M€ et s'élève à -1 013,5 M€ au 30/06/2012, contre -1 095,7 M€ au 30/06/2011.

La trésorerie liée aux opérations de financement concerne les flux liés :

1. aux émissions et remboursements d'emprunts
2. aux intérêts financiers nets versés
3. aux collatéraux reçus/versés dans le cadre des opérations de couverture
4. aux placements

L'augmentation de la trésorerie dégagée est liée à l'augmentation de la dette brute en volume malgré une augmentation des placements en TCN, des intérêts versés et des remboursements de collatéraux d'un montant de 192 M€ au 1^{er} semestre 2012.

II. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DU PREMIER SEMESTRE 2012

Signature du contrat de partenariat public-privé CNM

RFF a signé le 28 juin 2012 un contrat de partenariat public-privé (PPP) avec la société Oc'Via, constituée autour du groupe Bouygues, pour effectuer la conception, la construction et la maintenance du contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier. Le décret approuvant ce contrat a été publié le 18 juillet 2012.

Ce projet porte sur 80 km de lignes nouvelles, dont 60 km de lignes à grande vitesse entre Manduel (à l'est de Nîmes) et Lattes (à l'ouest de Montpellier), et 20 km de raccordements vers le réseau classique (10 km de liaisons sur la rive droite du Rhône et 10 km de raccordements vers Jonquières, Lattes et Manduel). La ligne de ce contournement sera utilisée à la fois par le fret et les voyageurs.

La construction de la ligne est prévue sur une durée de 4 ans avec un achèvement prévu pour 2017. Oc'Via sera aussi chargé de l'entretien de la ligne nouvelle sur une durée de 25 ans.

Il s'agit d'un projet présentant une enveloppe totale de 2,28 milliards d'euros d'investissement, dont 1,5 milliards au titre du contrat de partenariat.

Le projet global sera financé à hauteur de 50% par l'Etat et l'Union Européenne, 30% par les collectivités locales, à savoir le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le conseil général du Gard, la Communauté d'agglomération de Montpellier et la Communauté d'agglomération de Nîmes, et 20% par RFF.

La première traduction comptable de ce contrat interviendra dans les comptes au 31/12/2012.

III. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours du premier semestre 2012.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Renouvellement du contrat de crédit syndiqué

RFF a signé le 19/07/2012 un nouveau crédit syndiqué d'un montant de 1,25 milliards d'euros.

Cette transaction d'une durée de 5 ans, réunissant treize établissements financiers, remplace le crédit syndiqué actuel signé par RFF en décembre 2007 qui devait prendre fin en décembre 2012.



RAPPORTS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES
AU 30 JUIN 2012

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012**

RESEAU FERRE DE FRANCE

92, avenue de France
75013 Paris

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Réseau ferré de France et en réponse à votre demande, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de Réseau ferré de France, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec les règles et principes comptables français.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe aux comptes semestriels résumés :

- Les notes 6.1.1 « Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles », 6.1.2 « Tableau des amortissements » et 6.1.12-4 « Synthèse des subventions d'investissement au 30/06/2012 » qui mentionnent l'estimation de l'impact des retards de mise en service comptable sur la dotation aux amortissements et sur la reprise de subvention du 1^{er} semestre 2012 des projets délégués.
- La note 6.1.13 « Tableau des provisions pour risques et charges » qui mentionne l'incertitude existant quant à l'évaluation :
 - des litiges en cours concernant les inondations survenues en Arles en décembre 2003 ;
 - des provisions pour dépollution et risque environnementaux, fondée sur la connaissance à ce jour des actifs à traiter.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense, le 30 août 2012

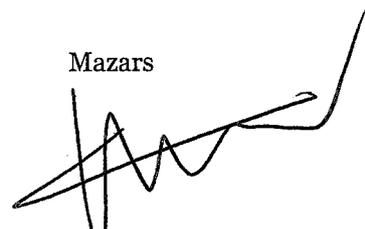
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-François Châtel

Mazars



Xavier Charton

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012

RESEAU FERRE DE FRANCE

92, avenue de France
75013 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de Réseau Ferré de France, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés :

- Les notes 6.1. « Immobilisations corporelles » et 6.6 « Subventions » qui mentionnent l'estimation de l'impact des retards de mise en service comptable sur la dotation aux amortissements et sur la reprise de subvention du 1^{er} semestre 2012 des projets délégués.
- La note 6.7 « Provisions » qui mentionne l'incertitude existant quant à l'évaluation :
 - des litiges en cours concernant les inondations survenues en Arles en décembre 2003 ;
 - des provisions pour dépollution et risque environnementaux, fondé sur la connaissance à ce jour des actifs à traiter.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense, le 30 août 2012

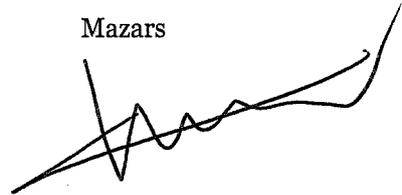
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-François Châtel

Mazars



Xavier Charton